

VAL D'ANNIVIERS

*La construction de l'espace
entre ancien et nouveau bâti*



Epiney Kevin
Salamin Jérémy

Enoncé théorique 2017-2018



Fig. en couverture - Saint-Luc, bâti de différentes époques, remontées mécaniques, 2015.
Fig. 1 - Chandolin, bâti de différentes époques, pistes de ski et forêt protectrice.

PRÉFACE

Le bâti vernaculaire du Val d'Anniviers témoigne du lien indissociable entre l'économie des communautés et la morphologie du territoire.

Chaque bâtisse rurale construit son rapport au territoire par l'entremise d'un dialogue hiérarchisé culturellement par les traditions des communautés. Cet ensemble n'est pas un simple legs matériel mais demeure un fort témoin de la vie des communautés qui ont habité ces lieux.

« Si autrefois les moyens à disposition ne permettaient pas d'en modifier fortement la topographie, il en va autrement aujourd'hui. »¹

La mutation provoquée par la modernisation au début du XX^e siècle a apporté de nouveaux modes de vie et de nouvelles exigences de confort. Les demandes en terme de besoin ont changé et se sont souvent trouvés en conflit avec les caractéristiques matérielles du bâti existant .

Ce changement brusque a interrompu la relation qui s'était tissée entre le bâti et le territoire pour se tourner vers l'individu comme élément central.

Une longue saison de crise s'est ouverte opposant de nouvelles dynamiques socio-économiques aux actions de conservation patrimoniale, celles-ci le plus souvent entendues de manière idéologique.

Pendant cette période les décisions politiques en matière d'aménagement du territoire ont eu des difficultés à rétablir un équilibre entre affectation rurale, vécue comme reliquats, et développement touristique.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

¹ Christophe Valentini, «Un lieu...une architecture» dans «Patrimoine Suisse. Section Valais Romand», Sion, 2011, p.7.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	6
2. ESPACE TERRITORIAL ET HISTOIRE D'UNE VALLÉE SECONDAIRE	8
2.1. Les ressources et l'utilisation du sol au tournant du XXI ^e siècle	8
2.2. La société et l'économie actuelles	10
2.3. Les principales étapes des mutations territoriales, de 1864 à aujourd'hui	12
3. LES VILLAGES	24
3.1. La construction du territoire avant 1960 : organisation de l'espace à travers les micro-histoires	26
- villages bourgeoisiaux :	
- Ayer	28
- Chandolin	30
- Grimentz	32
- Saint-Luc	36
- Vissoie	40
- village mayens :	
- Zinal	42
3.2. Espace local et espace touristique après 1960 : utilisation du sol en haute et basse saisons	44
- villages touristiques :	
- Chandolin	46
- Zinal	48
- villages à vie locale et touristiques :	
- Grimentz	50
- Saint-Luc	52
- villages à vie locale :	
- Ayer	54
- Vissoie	56
3.3. L'espace territorial aujourd'hui : analyse des problématiques à Ayer, Vissoie, Chandolin, Grimentz, Saint-Luc et Zinal	58
4. CONCLUSION	72
5. BIBLIOGRAPHIE	78
6. RÉFÉRENCES ICONOGRAPHIQUES	80

« Le 1^{er} juin 1899, Jakob Hunziker, chercheur argovien, signe la préface de l'une des premières études scientifiques sur l'architecture rurale du Valais. Son texte commence ainsi : « Il est nécessaire de réagir contre le courant cosmopolite actuel par une connaissance de plus en plus complète et un intérêt renouvelé pour les traditions populaires. » »²

² Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais. Forges, foulons et fours à pain. Des bâtiments et une société en transformation*, Tome 3.2, Société suisse des traditions populaires, Bâle, 2011, p.200.

1. INTRODUCTION

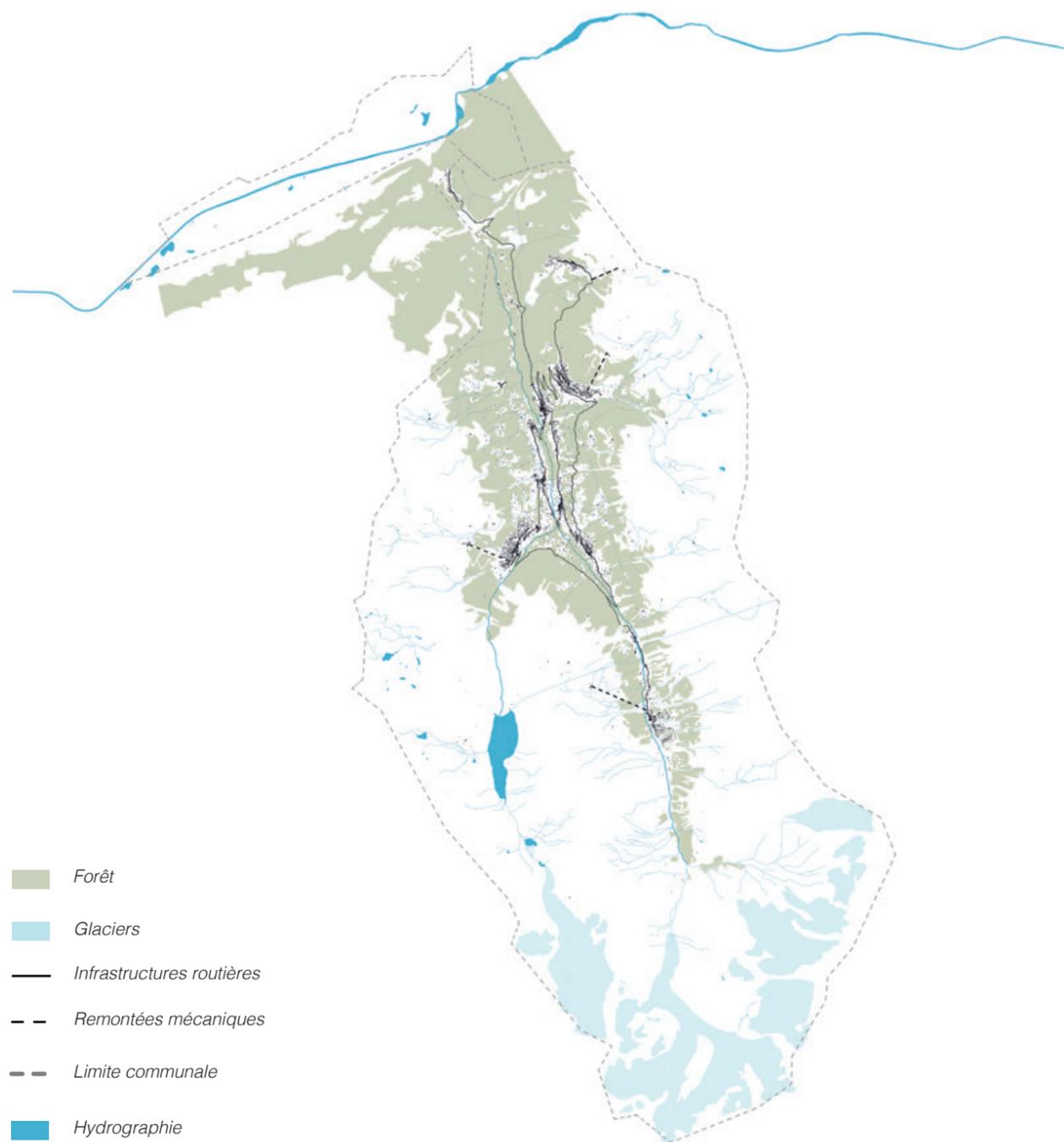


Fig. 2 - Le territoire communal du Val d'Anniviers, 2017.

éch: 1/200'000

Cet énoncé est une réflexion sur la relation entre le tissu rural existant et les nouvelles modalités d'appréhension du territoire.

La structure rurale et ses bâtisses ont été créées en lien aux terres qui les entouraient. Depuis plusieurs années cette relation s'est estompée par le changement induit par des influences extérieures.

« La substance bâtie rurale devient l'image d'une société transformée, le témoin d'un profond changement structurel, le reflet de points de vue et de besoins indigènes et étrangers. »³

Si l'on considère que les nouvelles pratiques touristiques sont devenues les nouvelles traditions et qu'elles ont modifié la signification agricole du territoire, quel est l'avenir des villages du Val d'Anniviers face à cette industrie ?

« L'invention du lieu touristique commence par un détournement de l'utilisation traditionnelle du territoire dont, en même temps, la signification change... »⁴

Le propos de ce travail n'est pas celui de rétablir un paradis perdu, mais plutôt de comprendre les enjeux et les ressources de la vallée en vue de l'élaboration de possibles scénarios pour l'avenir du bâti rural, suite à « la grande rupture économique et sociale du XX^e siècle, soit de 1950 à 1970, que le Valais se serait vu propulsé soudain de la pauvreté dans la société de consommation. »⁵

Cet énoncé théorique tente de comprendre dans un premier temps comment l'ancien bâti a pu perdre sa fonction et son lien au territoire. Et, dans un deuxième temps il vise à aborder la problématique en vue de l'élaboration de scénarios de réaffectation du tissu originel.

«Chaque vallée secondaire constituant le Valais est différente, chacune possède ses qualités topographiques, hydrographiques mais également sa culture ou plutôt microculture»⁶

³W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.200.

⁴Thomas Antonietti et Marie-Claude Morand, *Mutations touristiques contemporaines. Valais 1950-1990*, Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie, Sion, 1993, p. 29.

⁵W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.202.

⁶W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.205.

2. ESPACE TERRITORIAL ET HISTOIRE D'UNE VALLÉE SECONDAIRE

2.1. Les ressources et l'utilisation du sol au tournant du XXI^e siècle

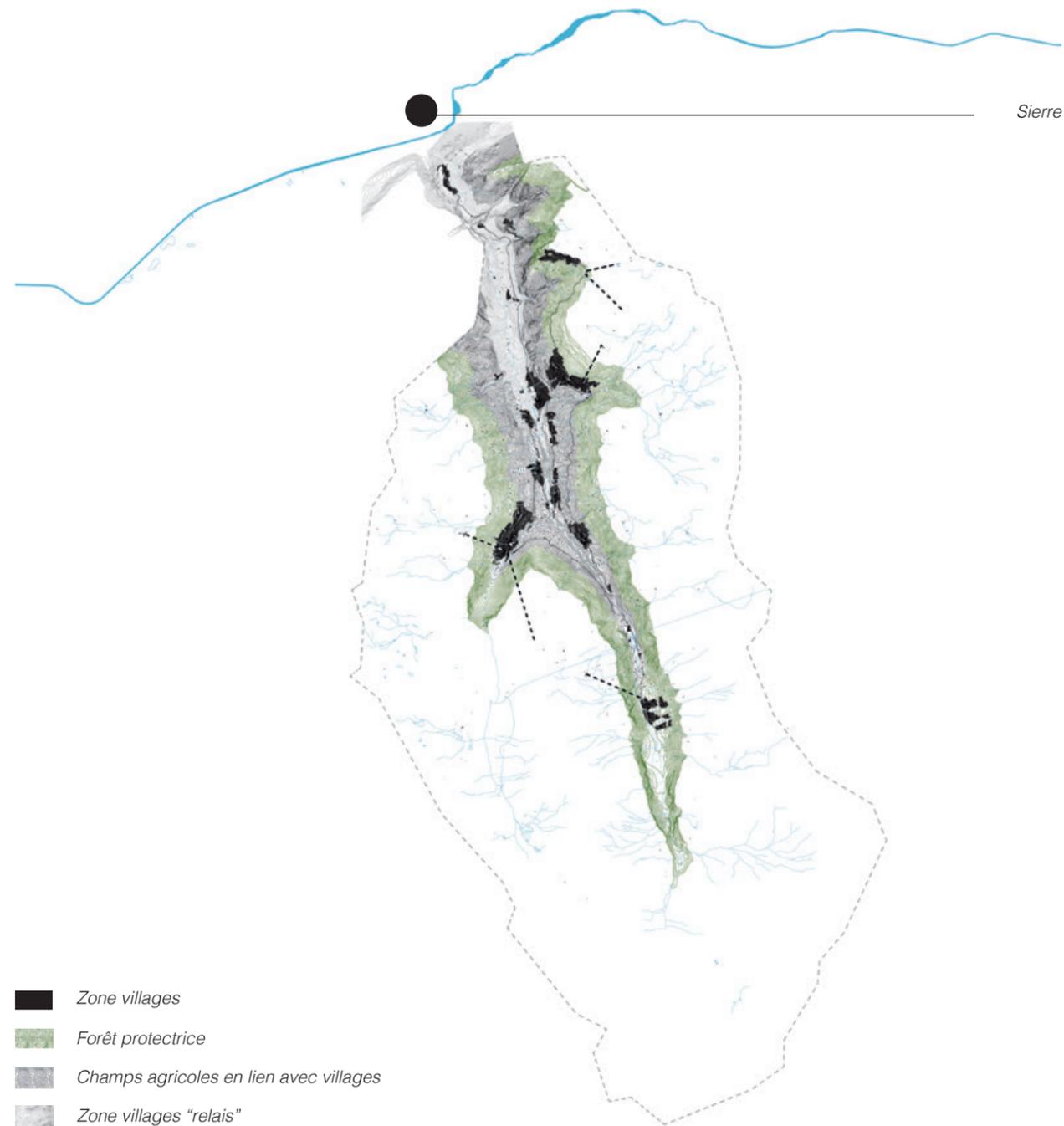


Fig. 3 - Les ressources du Val d'Anniviers, 2017.

éch: 1/200'000

Le Val d'Anniviers est relié à la vallée du Rhône par la ville de Siere mais plus précisément au Bois de Finges, limite linguistique entre la région romande (Bas-Valais) et la région germanophone (Haut-Valais)

Cette vallée secondaire, s'étalant de 550 m. et plus de 4000 m., est marquée par différentes ressources naturelles importantes. La forêt protectrice (20.3 %) constitue un élément primordial à la survie de la vallée. Elle a perdu en grande partie sa fonction thermique mais elle reste un élément important dans la protection des villages car elle permet de maintenir le sol et par conséquent d'éviter des catastrophes naturelles. Elle demande énormément d'entretien, tout comme les champs agricoles (22.8 %). Les hauts sommets et les glaciers sont des surfaces dites improductives (55.2 %), cependant ils jouent un rôle majeur dans l'estivage du bétail et pour l'industrie touristique. En revanche, les zones construites comme l'habitat / les infrastructures représentent 1,8 % alors que la surface de transport, représentant les infrastructures routières uniquement, représente 0.8 %. Ces chiffres sont tirés de l'Office Fédérale de la Statistique (OFS) - section, utilisation du sol (2004-2009).

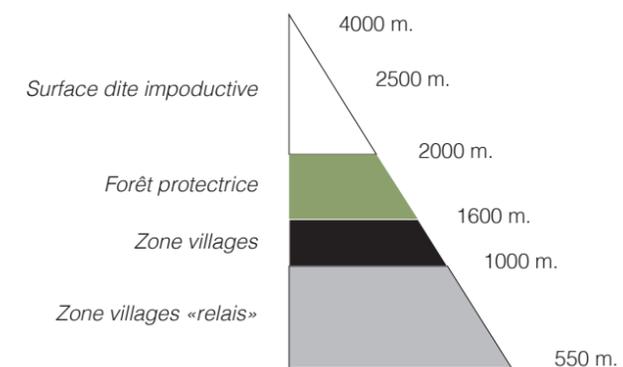


Fig. 4 - Schéma, Les ressources du Val d'Anniviers, 2017.

2.2. La société et l'économie actuelles

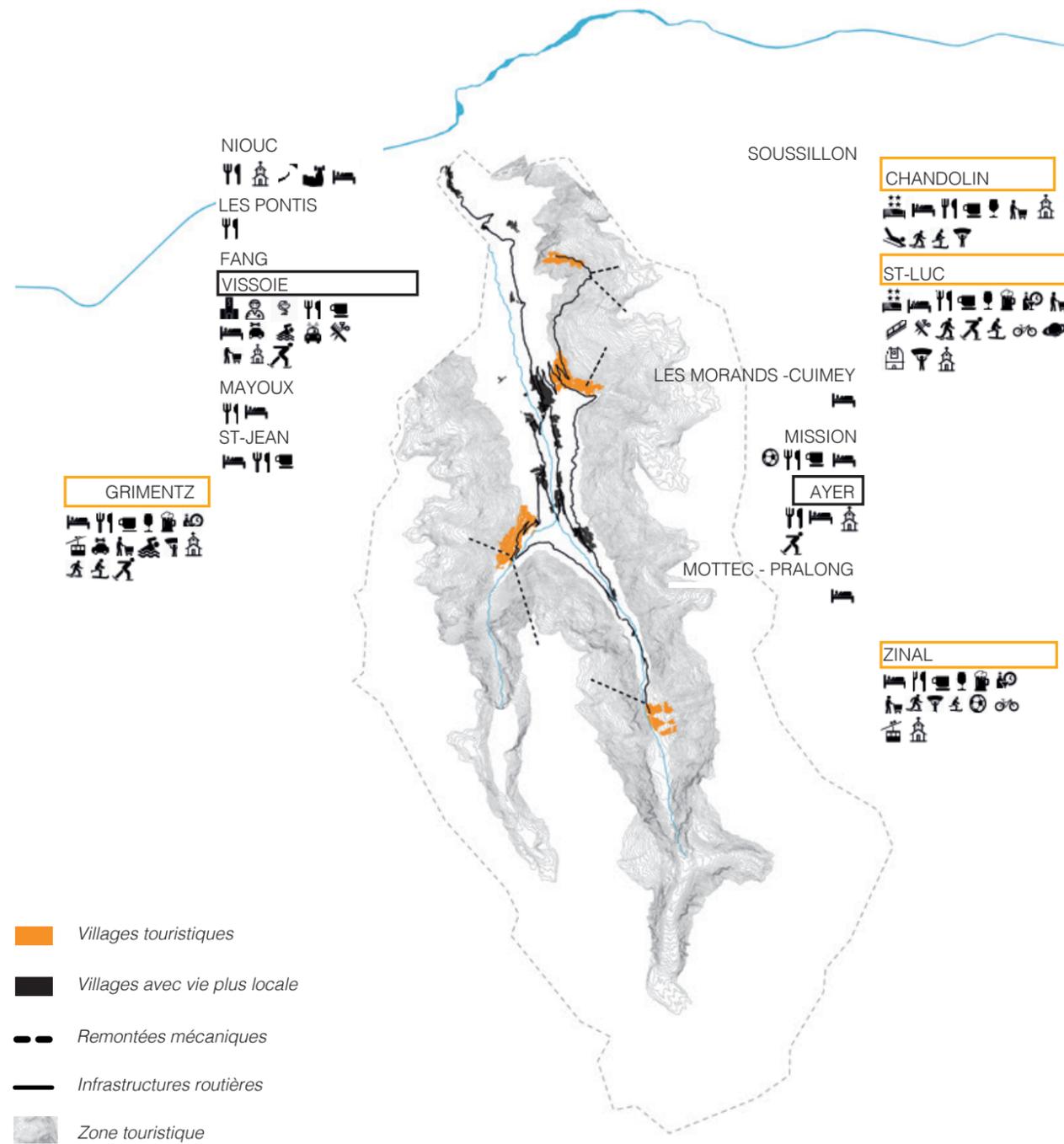


Fig. 5 - Les stations touristiques, 2017.

éch: 1/200'000

Le développement des services s'est fait surtout par l'entremise de l'industrie touristique. Les zones touchées autrefois uniquement comme zone pour l'estivage du bétail reçoivent actuellement un tourisme qui profite des sommets s'agrémentant d'infrastructures facilitant leur accessibilité.

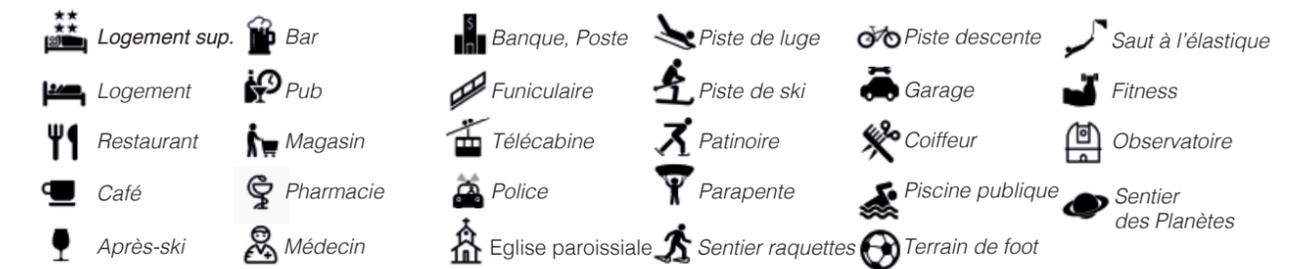
Lié à ce tourisme, des villages sont spécifiés en villages touristiques, alors que d'autres sont restés sur une vie plus locale selon la proximité aux zones de développement touristique.

Ces derniers, situés à l'intérieur de la vallée, ont également développé leurs services le long des infrastructures routières qui permettent de rejoindre les villages plus touristiques.

Il est donc important de distinguer d'une part des villages à vocation touristique et d'autre part des villages à vie locale.

Durant la haute saison, les villages touristiques ont développé une offre qui les rend indépendants par rapport au reste de la vallée, lui donnant un rythme de vie spécifique. En basse saison, les villages de la vallée sont tournés vers l'économie de plaine.

La vallée est alors rythmée par la haute et la basse saison comme autrefois, lorsque le rythme était réglé par la transhumance.



Transhumance actuelle saisonnière (2016)

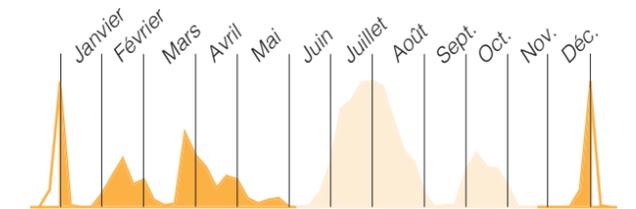


Fig. 6 - Rythme de vie lié au tourisme.

Le rythme estival, marqué ici par un orange plus clair, a des répercussions moins fortes sur la vie de village car l'exploitation du territoire a moins besoin des infrastructures du village.

Transhumance actuelle journalière (2016)

Les entreprises par nombre d'habitants :

Grimentz	:	82 / 457 habitants
Vissoie	:	61 / 520 habitants
Saint-Luc	:	47 / 341 habitants
Zinal	:	45 / 348 habitants
Saint-Jean	:	18 / 155 habitants
Ayer	:	17 / 183 habitants
Chandolin	:	10 / 119 habitants
Mission	:	9 / 187 habitants
Niouc	:	6 / 146 habitants

2.3. Les principales étapes des mutations territoriales, de 1864 à aujourd'hui

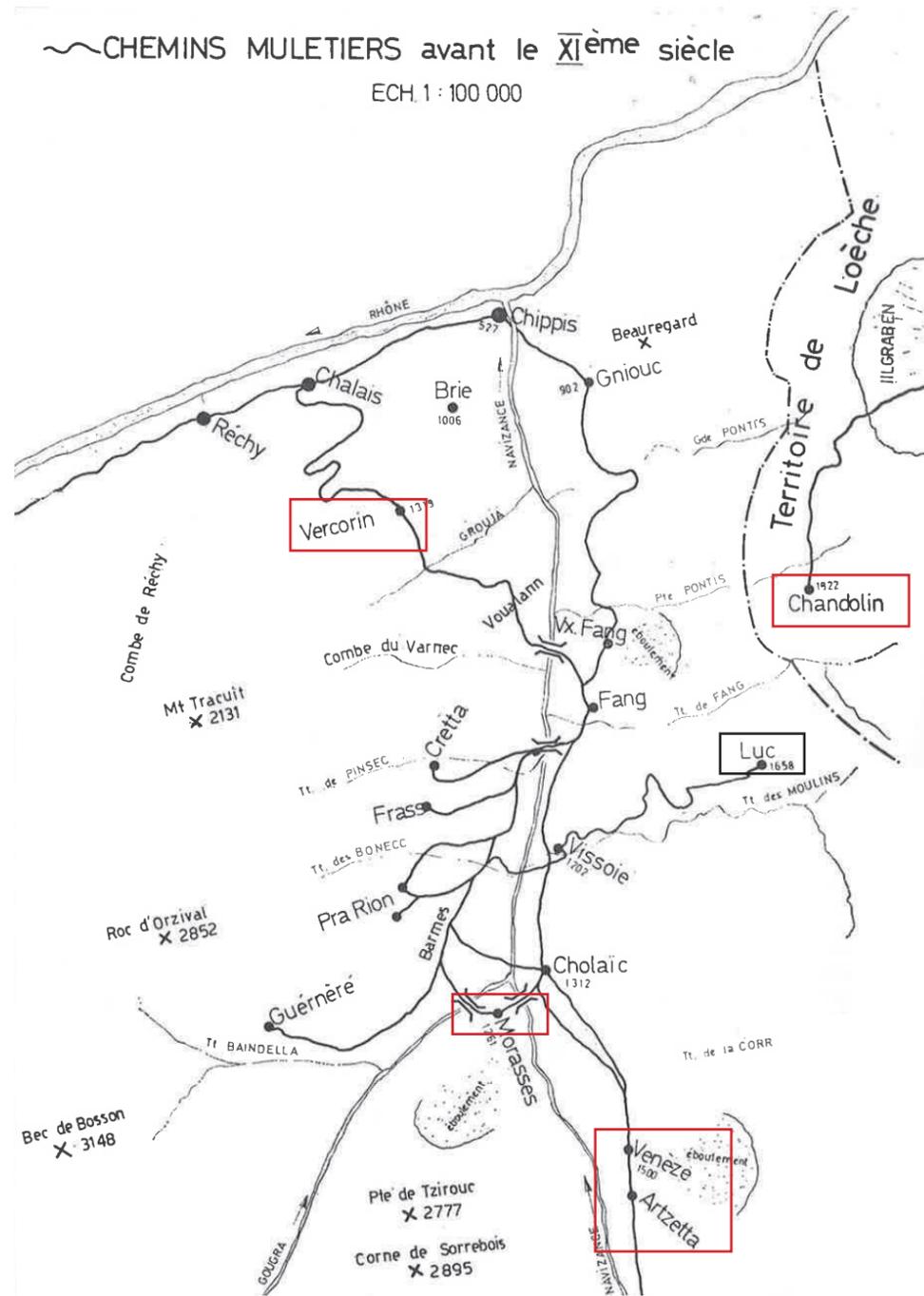


Fig. 7 - L'accès d'Anniviers par les chemins de mulets et le changement du territoire.

Le Val d'Anniviers est une vallée d'origine paysanne qui évoluait sur la transhumance entre plaine, village et alpage. L'analyse commence depuis cette forme de nomadisme et s'étend jusqu'aux nouvelles formes d'appréhension du territoire liées à l'évolution des modes de vie.

Ce territoire n'a pas toujours été délimité de la même manière, les accès étaient déterminants. Chandolin, terre d'alpage, appartenait autrefois au territoire de Loèche, district germanophone et fait actuellement parti du Val d'Anniviers. Vercorin, lieu d'échange entre la plaine et le Val d'Anniviers ne fait actuellement plus partie du territoire de la commune et a perdu ainsi son influence.

Certains villages du Val d'Anniviers ont subi des catastrophes naturelles comme des éboulements, des avalanches ou des débordements. Ils ont totalement disparu comme le village des Morasses ou ils ont été déplacés comme les villages de Vénéze et Artzetta devenus aujourd'hui le village d'Ayer.

La carte ci-contre montre le parcours que faisaient les mulets et les rectangles rouges représentent les villages cités ci-dessus.

« Au début du XIX^e siècle la route fut modifiée et un nouveau tracé vit le jour. »⁷

« Revenons à Fang, De là, nous passons à Sempèlett, le pont de Taramonn, suivons la rive gauche pour monter à la Crettaz, fonder le quatrième village. Par le chemin suivant les bas-fonds, le long de la rivière, plus loin nous montons au hameau des Frass. Par la pente de la Chenegoula, qui communique avec Quimé sur l'autre rive, nous arrivons à Prarion non de Mayoux. À la jonction des deux rivières, la Navizance et la Gougria, il y avait le grand village des Morasses. En franchissant le pont de la Navizance, nous voici au village de Chola'yic. De Chola'yic, nous nous dirigeons vers le sud pour nous trouver enfin aux deux villages de Vénéze et Artzetta non loin de Zinal. Pour continuer la description de la vallée, nous voici à Chippis, Nous montons les nombreux zig zags jusqu'à Gniouc. Nous suivons le dangereux tracé des grandes et petites Pontis étroitement ouvert à la circulation vers le onzième et le douzième siècle. Ensuite passons à Fang, le bas des Croisettes, Vissoie. Là, nous y laissons partir à gauche le raide chemin qui monte à Luc. De Vissoie, nous continuons, passant par la Crettaz de Quimé, Chola'yic (Mission). »⁸

⁷ Symphorien Florey, *Légendes et Réalités du Val d'Anniviers*, Atelier Monographic, Sierre, 1974, p.24.

⁸ *Ibid.*, p.18.

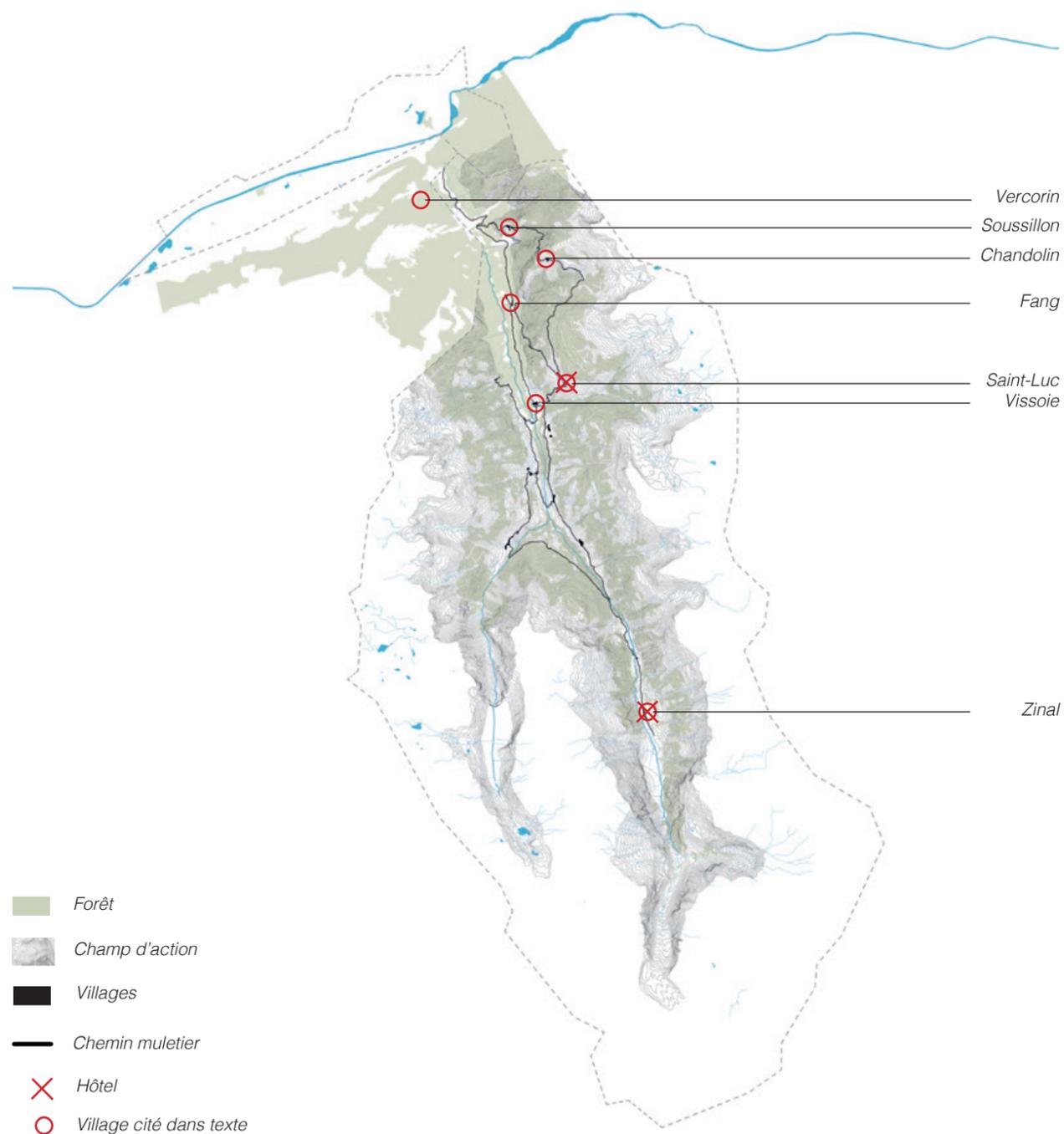


Fig. 8 - Le territoire du Val d'Anniviers, 1864.

éch: 1/200'000

1864 - L'agriculture

En 1864, la vallée est encore marquée par la transhumance et l'agriculture de montagne. On commence à voir apparaître le premier tourisme, qui explore le milieu naturel et rural de la vallée :

- les premiers hôtels, auberges et pensions comme l'Hôtel Mont Durant à Zinal (1858) et l'Hôtel Bella Tolla à Saint-Luc (1860) ont été construits.

« Par comparaison au reste de la Suisse, qui s'est rapidement industrialisé, le Valais est resté jusque vers 1900 une région avant tout rurale. Les vagues d'émigration – consécutives surtout aux catastrophes naturelles – qui l'ont touchées après l'interdiction du service mercenaire et à une époque où l'industrie et le tourisme étaient insuffisamment développés, sont un des signes de la forte dépendance envers les ressources agricoles. »⁹

Entre Soussillon et Chandolin, les chars ne pouvaient pas passer car le chemin était trop étroit.

« En 1845, il n'y a pas de routes dans le val d'Anniviers. De Sierre à Vissoie n'existe qu'un chemin de muletier ; pour atteindre Luc depuis la plaine il faut emprunter le chemin de muletier jusqu'à Fang, puis le sentier jusqu'à Luc que le muletier pratique aussi puisqu'il va partout où vont les hommes. Un Luquérand entraîné mettra 2.5 heures, alors que le citadin devra plutôt compter avec 3.5 heures de route, et encore, s'il est jeune. S'il monte à dos de mulet c'est 4 heures. »¹⁰

« Les villages de Vissoie, Fang, Vercorin, furent pendant longtemps avec Chalais des lieux de communications et de commerce pour les échanges-ventes de bétail et autres produits du pays contre le sel, les divers tissus grossièrement confectionnés, des peaux de moutons tannées non tondues (pelisses), divers instruments aratoires, la coutellerie, les ustensiles de cuisine pour cuire les aliments, etc. »¹¹



Fig. 9 - Chemin muletier de Chandolin.



Fig. 10 - Transhumance entre Saint-Luc et la plaine.

⁹ W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.226.

¹⁰ Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.41.

¹¹ S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.18.

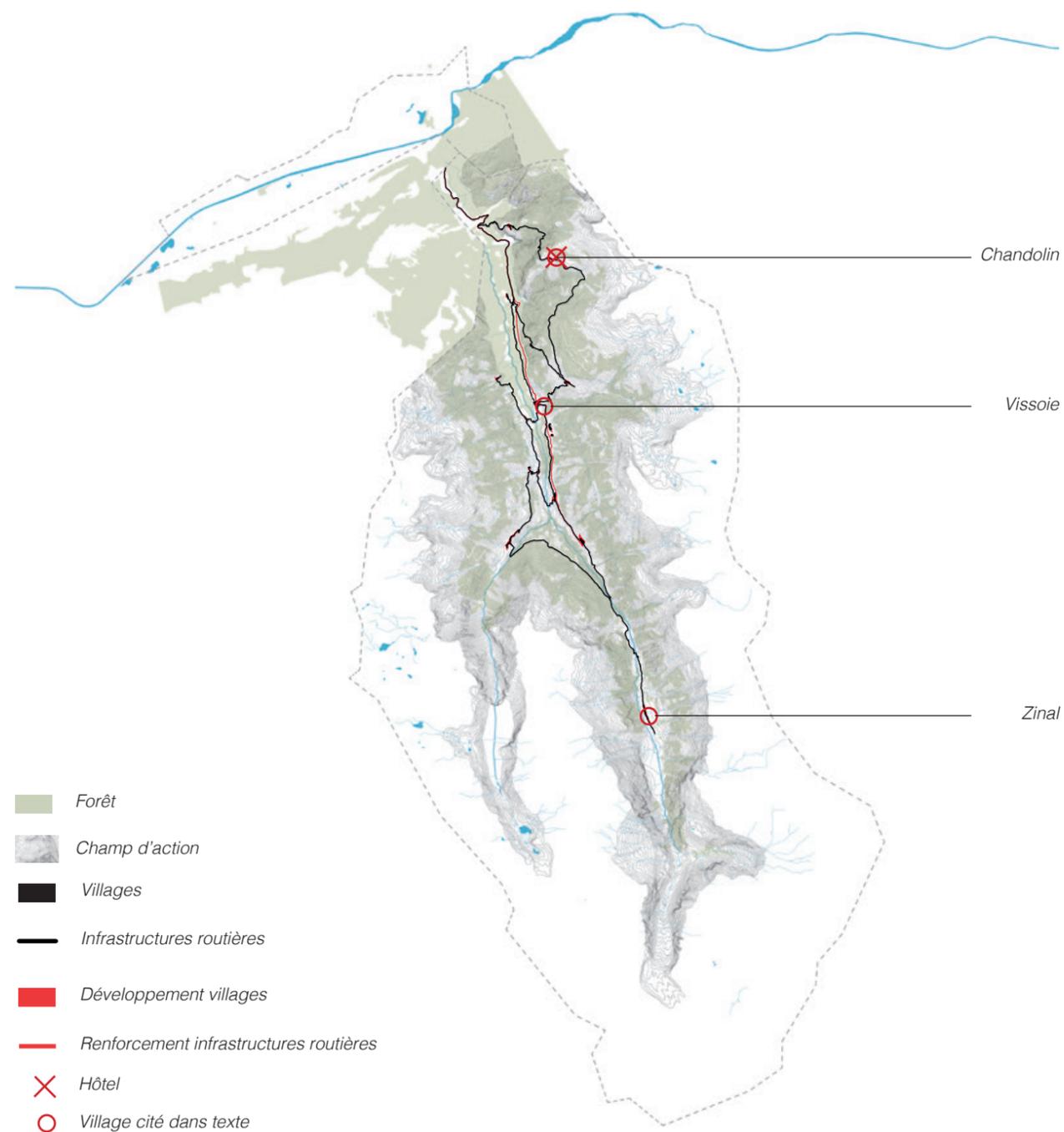


Fig. 11 - Le territoire du Val d'Anniviers, 1900.

éch: 1/200'000

1900 - Le premier essor touristique

Jusqu'en 1900, le Val d'Anniviers demeure principalement une région avant tout rurale, mais au tournant du siècle, différents événements ouvrent ce territoire : c'est l'arrivée du tourisme bourgeois.

« (...) Dans ce contexte, on peut dire que l'espace d'Anniviers, dès 1900, est un espace ouvert. En effet, le XX^e siècle le verra successivement se vider de ses habitants et se remplir de touristes. »¹²

Zinal : «Avec un 'ambassadeur'..., les voyageurs sont venus de plus en plus nombreux découvrir ce Val d'Anniviers jusqu'alors resté plutôt discret. Il faut évidemment prendre en compte le fait que le chemin de fer est arrivé à Sion en 1860 et à Sierre en 1868. Cette dernière localité est même restée tête de ligne jusqu'au premier juillet 1878. D'abord il faut savoir qu'en 1860 encore aucun des sommets de la Grande Couronne n'a été vaincu. Ce sont les sommets qui entourent en un fer à cheval allongé le camp de base avancé qu'est devenu Zinal. Ces sommets seront escaladés durant la décennie 1860-1870.»¹³

- Chandolin : 1897, avec l'ouverture du Grand Hôtel par Pierre Pont, le tourisme d'été commença à se développer, dû à la haute route pour Zermatt et l'essor de l'alpinisme.

- Vissoie : 1893, la construction de l'usine électrique.



Fig. 12 - Des touristes anglais.



Fig. 13 & 14 - Route carrossable de Niouc et de Soussillon, 1920-1930.



Fig. 15 - Route carrossable jusqu'à Sierre, 1920-1930.

¹² François Ruegg, *Les maisons bourgeoises dans l'espace traditionnel anniviard (Suisse)*, Etudes rurales, 1981, p.88.

¹³ W.Théler, *Un village en feu*, cit., p.198.

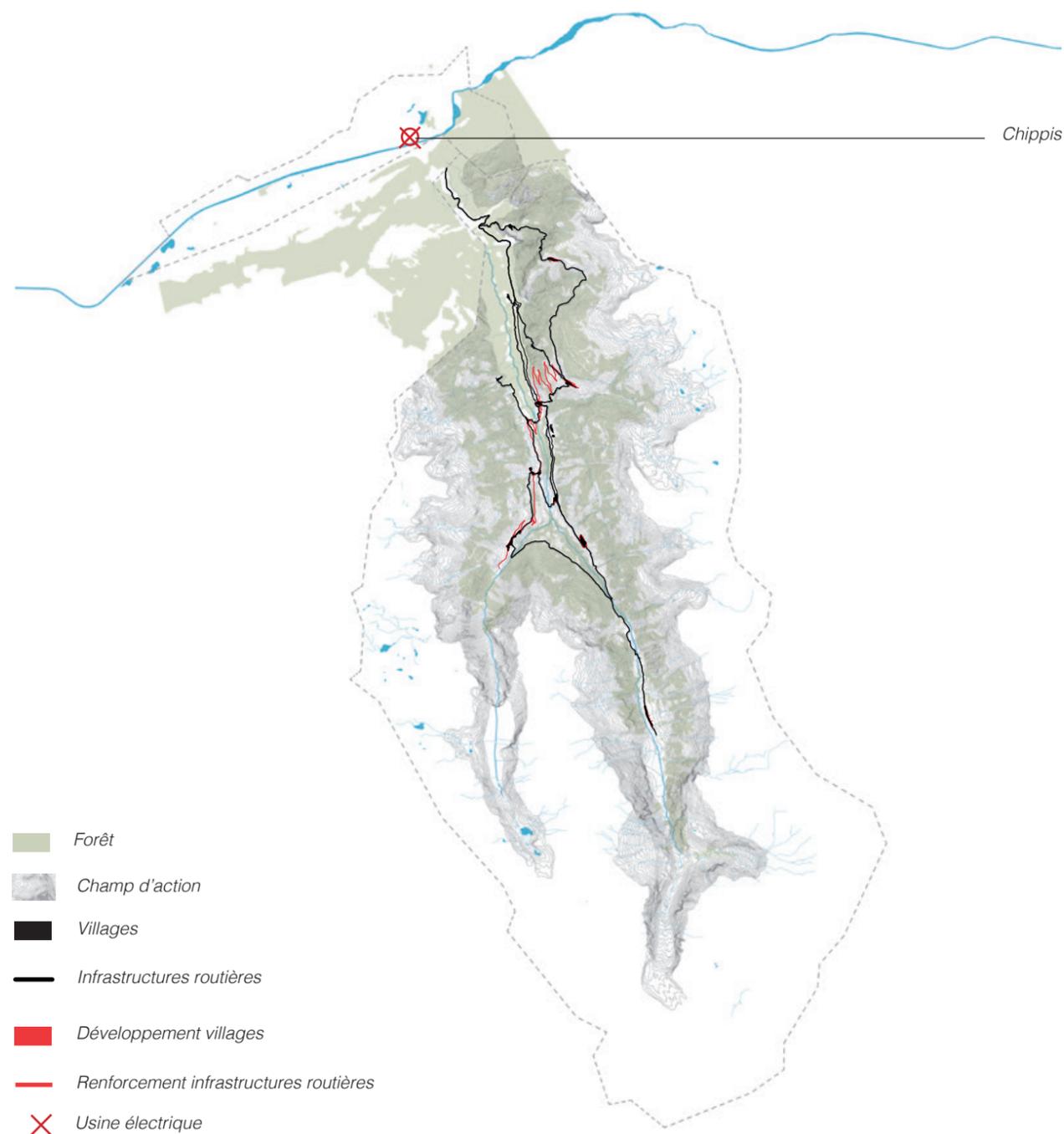


Fig. 16 - Le territoire du Val d'Anniviers, 1950.

éch: 1/200'000

1950 - Vers l'abandon de la paysannerie de montagne

« Dans cette manière de voir, c'est au moment de la grande rupture économique et sociale du XX^e siècle, soit de 1950 à 1970, que le Valais se serait vu propulsé soudain de la pauvreté dans la société de consommation. »¹⁴

« De 1900 à 1950 la population du Val passe de 2238 à 1339 habitants. C'est «l'exode rural». Les uns se fixent dans leur maison de plaine aux environs de Sierre. Ils trouvent du travail à l'usine métallurgique de Chippis. D'autres quittent le canton ou le pays. »¹⁵

On voit donc apparaître une nouvelle catégorie de population qu'on appellera les ouvriers-paysans, ouvriers vivant de l'industrie mais travaillant toujours leurs terres. Ce visage se crée notamment en raison de l'ère Troillet et son industrialisation de l'agriculture en plaine ou encore de la Haute Conjoncture :

«L'habitat, le mode de construction, l'utilisation des étables et des granges, le prix des terrains, la structure du milieu bâti : tout change, partout. Ce qui subsiste des anciens bâtiments et des modes de travail traditionnels est déconsidéré au titre de «vieilleries». C'est parfois sous la contrainte d'agir que la population rurale s'engage dans cette nouvelle voie. L'agriculture par exemple est cernée par les friches, les semences des dernières parcelles cultivées sont régulièrement mangées par les animaux et l'on n'arrive plus à arrêter l'avancée des broussailles qui poussent de toutes parts. »¹⁶

« Ce tournant structurel, qui a touché jusqu'aux communes de montagne, est ressenti de nos jours encore comme une rupture. »¹⁷

- L'ère Troillet (1913 – 1953)

Maurice Troillet (conseiller d'Etat et responsable du développement économique, agricole et viticole du Valais) veut moderniser le Valais en favorisant l'agriculture. Il veut améliorer la condition de la population rurale en donnant des crédits. La volonté de réaliser la deuxième correction du Rhône se lie à l'ambition d'assainir la plaine pour créer une paysannerie forte, une agriculture industrialisée. Il veut également créer des écoles agricoles, mentionnées dans la Loi sur l'agriculture (1919), et, des routes pour les vallées secondaires, dans la Loi sur les routes (1927).

- La Haute Conjoncture

Tournant structurel après la Guerre : l'habitat, le mode de construction, l'utilisation des étables et des granges, les prix des terrains, la structure du milieu bâti : tout change. En effet, la construction des routes, la construction des téléphériques, la construction de centrales électriques (Barrage Moiry, 1958), l'arrivée du tourisme de masse, le passage à l'économie monétaire, la maison, les ménages privés, la transformation du paysage bâti (église d'Hérémece par exemple) et la fin des migrations saisonnières marquent, en Valais, le passage à un nouveau mode de vie.

¹⁴ W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.202.

¹⁵ F. Ruegg, *Les maisons bourgeoises*, cit., p.89.

¹⁶ W. Bellwald, *Les maisons rurales du Valais*, cit., p.246.

¹⁷ *Ibid.*, p.246.

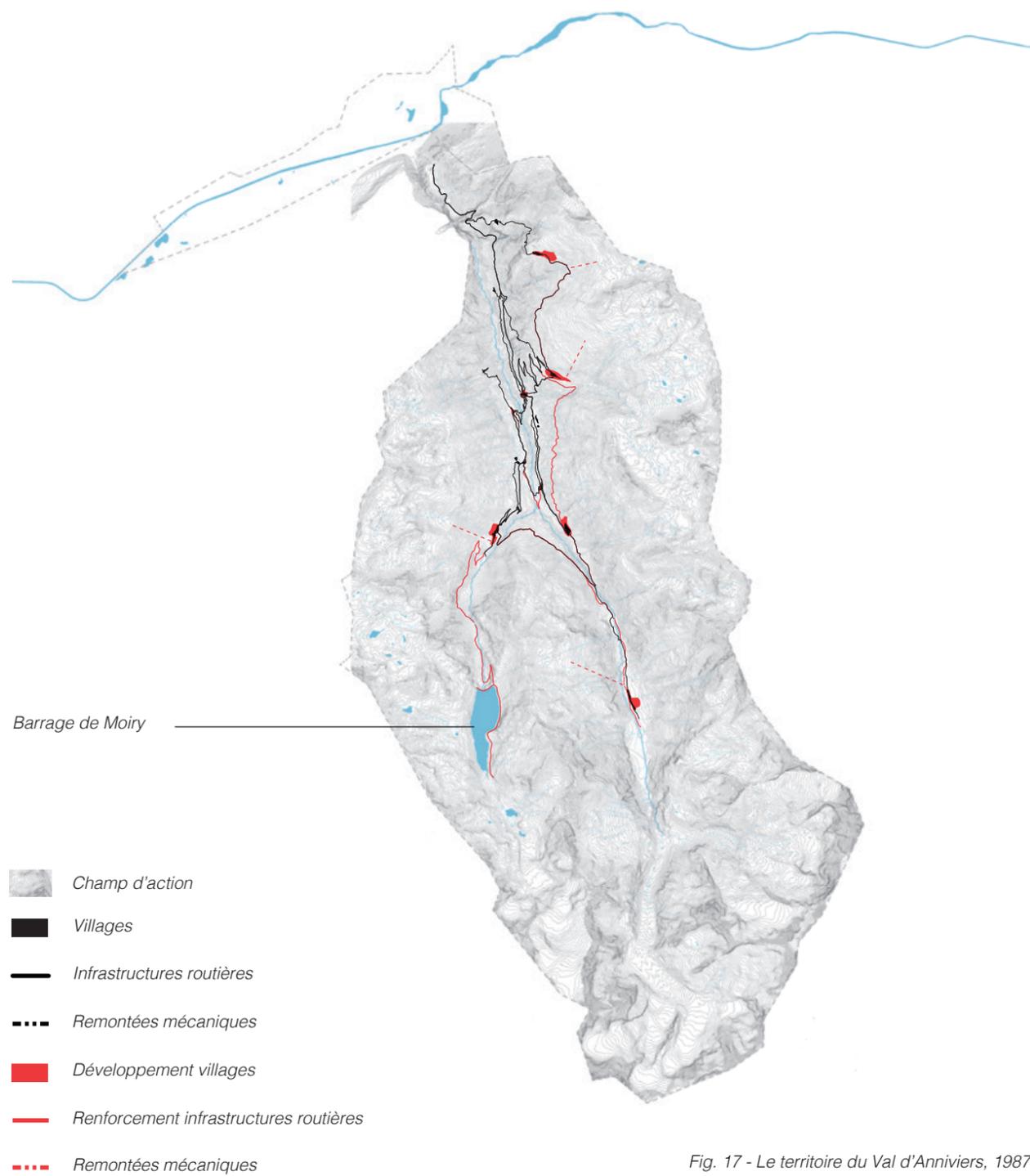


Fig. 17 - Le territoire du Val d'Anniviers, 1987.

éch: 1/200'000

1983 - La consolidation de l'infrastructure routière

- Zinal : une nouvelle route, inaugurée en 1957, a marqué le début de l'aménagement de la station d'hiver et d'été.

- Chandolin : en 1960, la route à partir de Saint-Luc a été construite après des années de transport. En 1961, la construction du télésiège de l'Illhorn a donné plus précisément le départ à la station de ski.

- Grimentz : « trois générations de routes marquent l'entrée du village. Le premier accès sur Grimentz, « La Golettaz » (XIII^e siècle), terme patois qui signifie dévaloir, a été prolongé à travers le village par une route pavée. Cette deuxième route a été ouverte en 1919, quand l'eau est arrivée par canalisation au village. La troisième route, appelée « Route Neuve », a été réalisée pour la construction du barrage de Moiry, qui a débuté en 1954. »¹⁸

- Vissoie : ce village placé au centre de la vallée, au carrefour des chemins, autrefois et, aujourd'hui, des routes conduisant aux autres villages.

Le rapport au territoire a totalement changé : le territoire n'est plus limité à la zone agricole mais devient un support qu'on peut exploiter autrement.

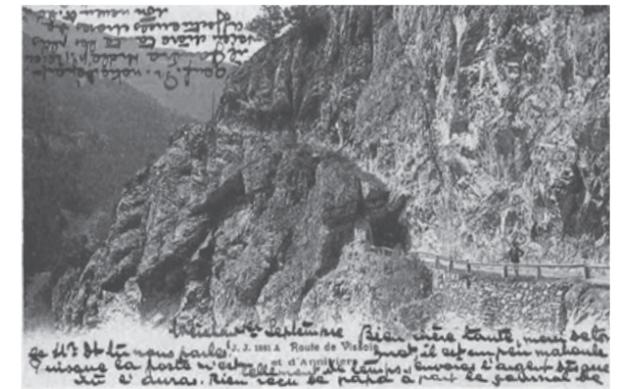


Fig. 18 - Ancien chemin muletier et ancienne route carrossable, 1870.



Fig. 19 - Tunnel actuel de la vallée, 2010.



Fig. 20 - Alpage de Moiry avant la construction du Barrage (construit en 1954).

¹⁸ Amélie Vouardoux, *Grimentz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimentz, 2012, p.11-12.

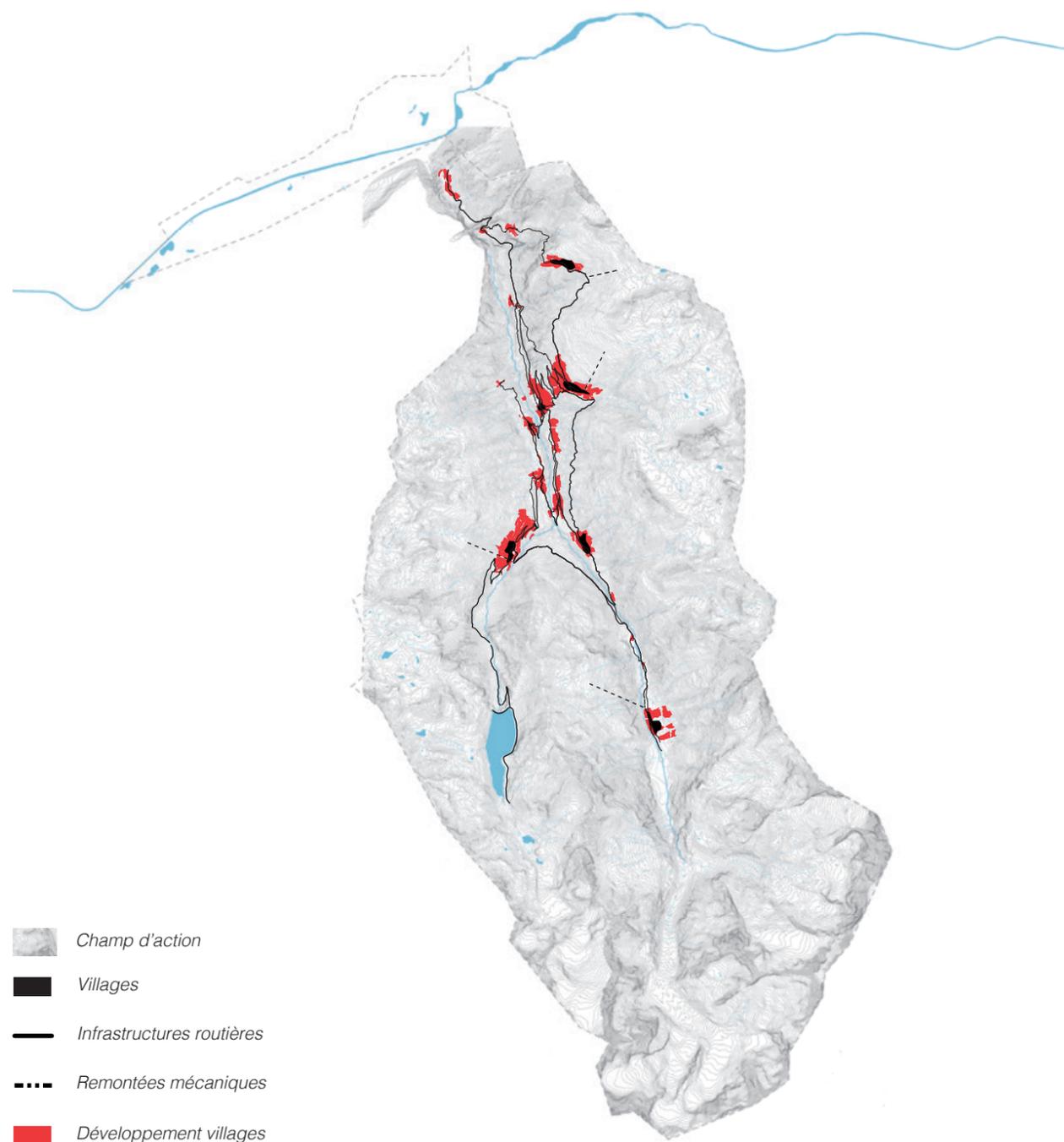


Fig. 21 - Le territoire du Val d'Anniviers, 2017.

éch: 1/200'000

2017 - Le mitage du territoire

« Chaque portion de l'espace peut donc se modifier brusquement.(...) Mais son étude quantitative (du géographe belge L. Cherpion en 1970) du tourisme, sans relation à la culture locale, n'aboutit pas du tout aux mêmes conclusions que la nôtre. (...) Les problèmes soulevés par le tourisme sont trop nombreux pour que nous puissions les passer en revue ici. Toutefois la multiplicité des points de vue n'est pas inutile, surtout en ce qui concerne la modification de l'habitat. Nous ne partageons pas du tout l'idée selon laquelle la transformation des raccards en chalets de vacances, pour sauver les apparences, est «un moindre mal». Ce «détournement de fonction» mène rapidement à une esthétisation d'un habitat construit avant tout pour répondre à des fonctions économiques bien précises. Ainsi, on risque de réduire les problèmes des agriculteurs de montagne à une question de protection des sites. Si l'étude citée se situe dans un contexte plus réaliste, puisque le tourisme est une réalité et non un projet, la démesure de notre «civilisation» se chargera de tempérer les bienfaits du tourisme - témoin les difficultés actuelles relatives à la construction et aux étrangers. Le tourisme, comme «palliatif à l'exode rural», a justement le tort de tout palliatif: il soigne sans guérir. Les tentatives de faire revivre le passé sont vouées à l'échec si l'on ignore que les fonctions des organismes traditionnels ne peuvent plus s'exercer dans le contexte actuel. Maintenir les formes à tout prix, c'est s'exposer à en perdre l'esprit. Il reste à savoir si les bourgeoisies ne connaîtront pas de nouvelles fonctions donnant lieu à des formes nouvelles dans un espace communautaire retrouvé.»¹⁹

La vallée est donc devenue le support sur lequel les villages ont pu se déployer. Par ce fait, la relation entre la partie édifiée du tissu et sa contrepartie non construite s'est modifiée et l'ancien village a perdu son étroit lien au territoire à cause de l'expansion du bâti. Les villages, que sont-ils devenus dans ce territoire ?

¹⁹ F. Ruegg, *Les maisons bourgeoises*, cit., p.90-91.



Fig. 22 - Vue depuis les hauts de Grimentz, 2011.

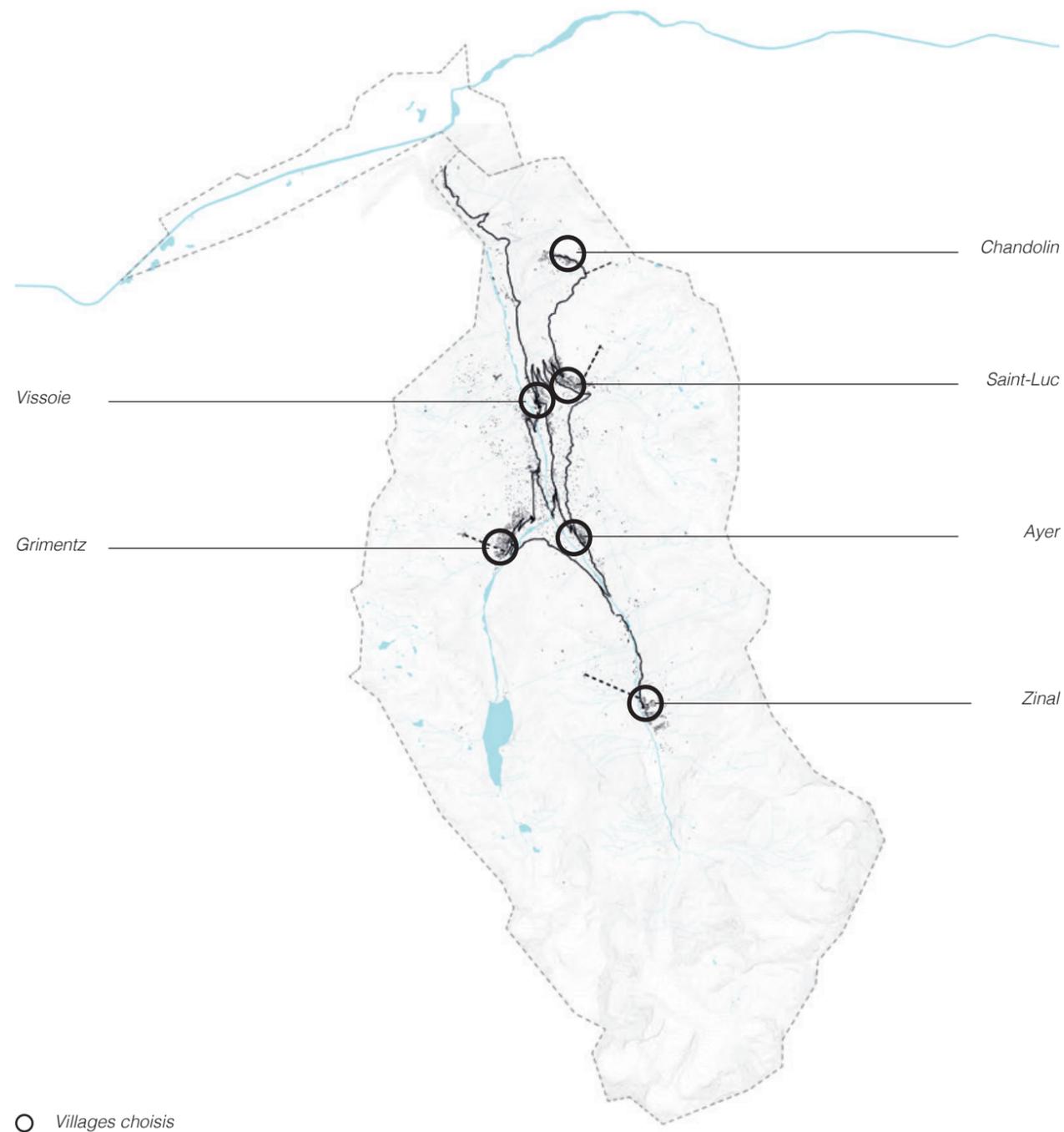


Fig. 23 - Vue depuis les hauts de Grimentz, 1939.

Anniviers - problématique du développement des zones (2016)

zones logements	:	79 %
zones d'intérêt général	:	13 %
zones touristiques	:	6 %
zones artisanales	:	2 %

3. LES VILLAGES



L'analyse de l'espace territorial et historique du Val d'Anniviers permet de faire ressortir un choix de villages qui permet d'illustrer les principales problématiques auxquelles se confronte toute action de construction ou d'aménagement du territoire.

Les différents thèmes étudiés plus haut comme la société et l'économie actuelles ont permis de faire ressortir des villages qui sont liés au tourisme : Chandolin, Zinal, Grimentz et Saint-Luc.

Le développement des villages à l'intérieur de la vallée se marque par une consolidation des infrastructures routières. Vissoie devient un lieu de passage et garde son importance pour la vallée. Le choix d'analyser le village d'Ayer est motivé par le fait qu'il a été construit suite à une catastrophe naturelle.

Fig. 24 - Le choix des villages.

éch: 1/200'000

3.1. La construction du territoire avant 1960 : organisation de l'espace à travers les micro-histoires

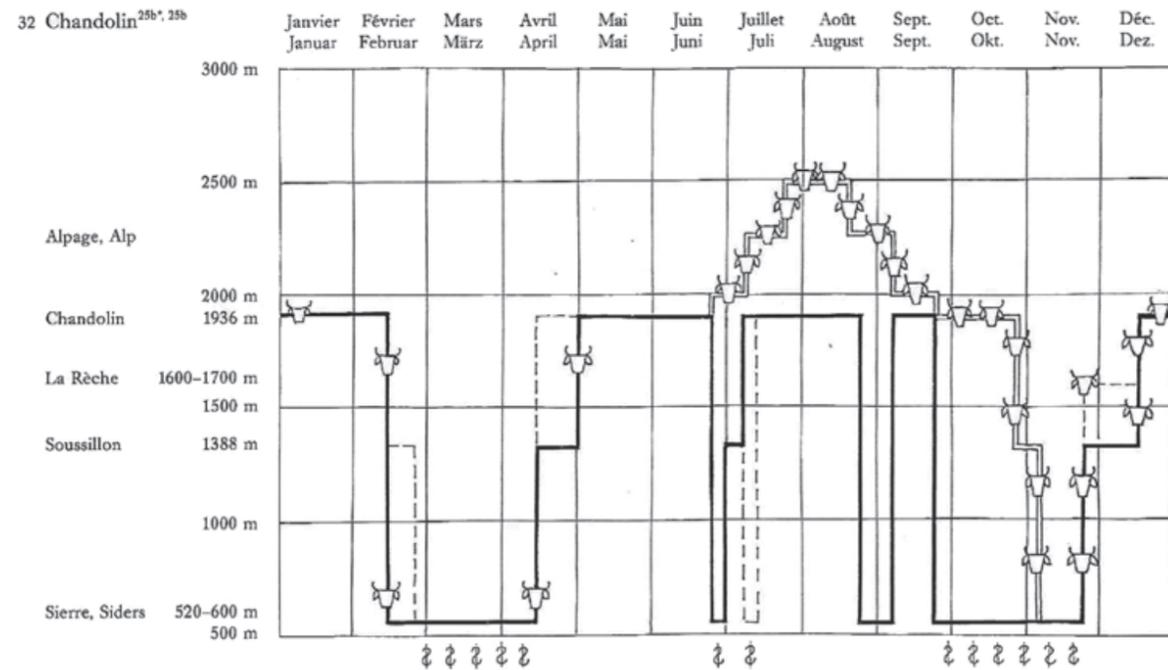


Fig. 25 - Transhumance de Chandolin.



Fig. 26 - Etudes de cas des villages du Val d'Anniviers.

L'étude de la formation des villages avant la date limite (1950 environ) est utile à la compréhension de la construction du territoire.

« Jusqu'à dans les années 1950, des Anniviards de Chandolin, Saint-Luc, Pinsec et Saint-Jean, se rendaient à Fang, au printemps, pour tailler les arbres fruitiers, consommer les dernières réserves de foin, pâturer et planter. Puis ils rejoignaient les villages plus haut, les mayens, les alpages et revenaient à Fang en été et en automne. »²⁰

La transhumance, que pratiquaient les habitants lorsque l'agriculture était encore l'économie primaire, montre que l'organisation spatiale anniviarde était répartie sur des points stratégiques du territoire, permettant ainsi la vie dans la vallée. Ce mode de vie a eu pour conséquence le développement d'une multitude d'hameaux dont l'importance a varié dans le temps.

De cette organisation, deux types de villages se dégagent : le village bourgeoisial et le village de mayens. Le village bourgeoisial est une structure spatiale communautaire, alors que le village de mayens est une halte intermédiaire dans la transhumance, dépendant des villages bourgeoisiaux ainsi que de l'alpage.

Ces villages ont développé différents modes de vie liés au territoire, qui les ont ainsi structurés morphologiquement.

L'analyse de micro-histoires et leur répercussion spatiale au niveau territorial comme du tissu bâti permet d'introduire les principales problématiques énoncées en ouverture de ce chapitre.

²⁰ AA. VV., *Anniviers, parcours historiques*, Editions Monographic, Sierre, 2014, p.51

Fig. 27 - Ayer - micro-histoires.



Forêt et surface incultivable
 Parcelle agricole
 Bâti
 Axe principal
 Eboulement

0 100 200 500 M

Ayer : Les micro-histoires

« Village formé d'une interjection, ah ! et d'un ad-
verbe hier, les deux mots réunis, en supprimant les
deux « h » ont formé, Ayer. Ah ! hier, qu'on était
bien chez nous à Artzetta et Venèze, se disaient
les habitants en construisant leur nouveau village
d'Ayer. »²¹

« une immense colonne de poussière s'élever len-
tement vers la forêt du Biolec-Tzirouc.(...) qu'un
grand éboulement avait enseveli totalement les
deux hameaux (Artzetta et Venèze), (...). Coura-
geux, les habitants de ces deux villages détruits
s'empressèrent dès lors à édifier des logements
provisoires à l'endroit même où se trouve Ayer
aujourd'hui. Probablement que ces sinistrés, sou-
pirant souvent tout en jetant un coup d'œil sur l'en-
droit de la catastrophe, se disaient entre eux : « Ah
! hier, qu'on était bien chez nous là-haut. » ! »²²

Le nouveau village d'Ayer, à l'entrée du Vallon de
Zinal, est construit selon une structure serrée afin
d'épargner les terres cultivables.

«...on cheminait déjà sur le territoire de la com-
mune d'Ayer. Le chemin, en ondulant, reliait tour
à tour les hameaux de la Combaz, de Cuimey, le
village de Mission, puis d'Ayer, à travers des prés,
qui poussaient des pointes jusqu'à la Navizence ou
montaient dans les forêts trouées de clairières ou «
mayens »... »²³



Fig. 28 - Ayer, 1930.



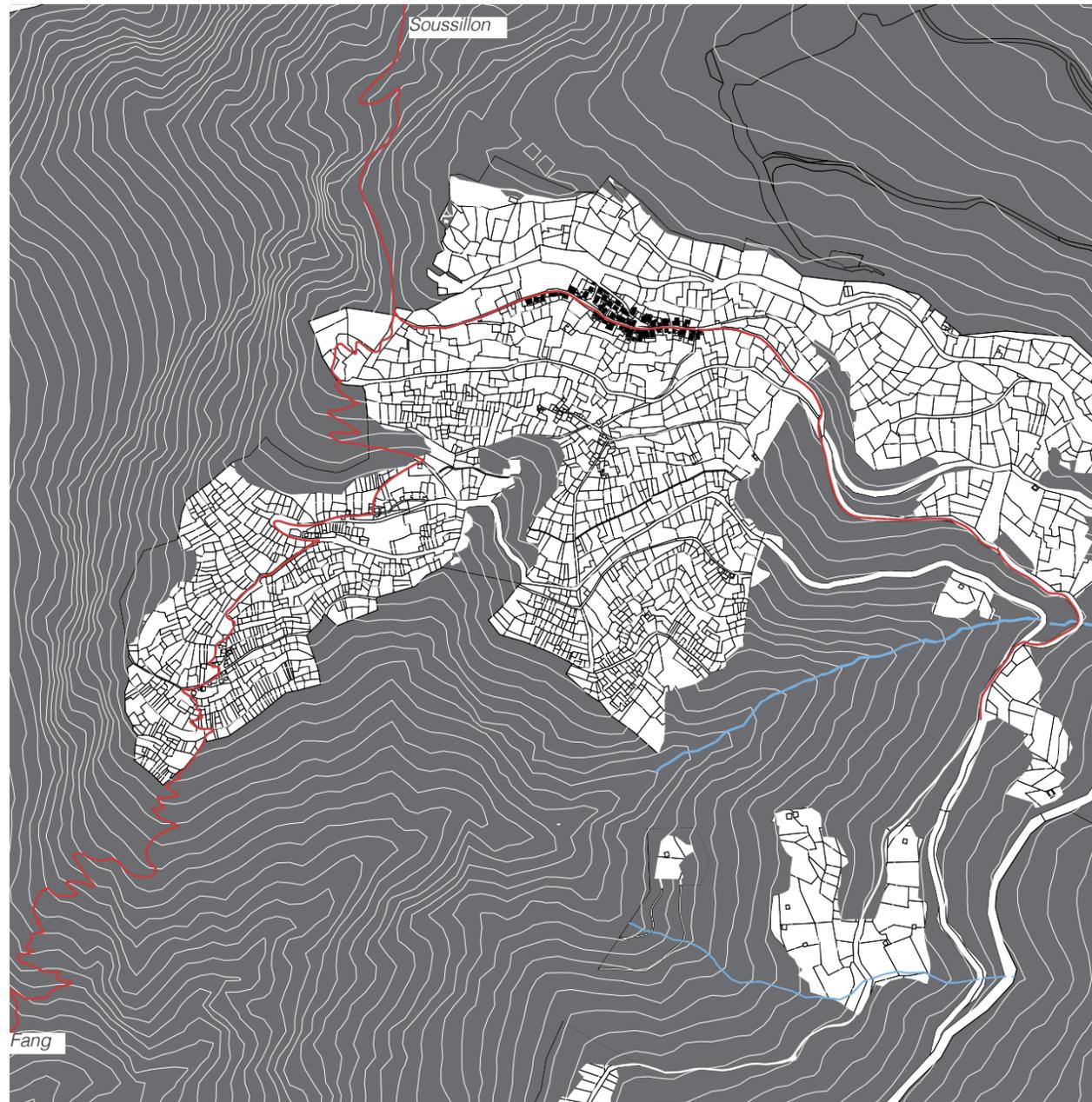
Fig. 29 - Ayer, 2017.

²¹ S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.26.

²² *Ibid.*, p.146.

²³ Léon Monnier, *Les hauts pâturages de l'été. L'alpage de la Lée sur Zinal*, Editions Monographic, Sierre, 1982, p.37.

Fig. 30 - Chandolin - micro-histoires.



Forêt et surface incultivable
 Bâti
 Parcelle agricole
 Chemin muletier

0 100 200 500 M

Chandolin : Les micro-histoires

« Champs où l'on cultivait autrefois le lin bleu et le chanvre, en patois, Sandouling. »²⁴

Sa situation à environ 2000 m d'altitude rend son accessibilité difficile malgré sa proximité à la plaine.

«Le village et les hameaux comptaient deux cent habitants au début du siècle. A la même époque, on atteignait Chandolin par deux chemins de muletiers, quittant la route de la vallée aux Pontis par Soussillon, l'autre montant de Fang, en pente raide.»²⁵

Un des plus hauts villages habités à l'année en Europe avec son cadre idyllique a inspiré différents artistes comme Emma Maillart ou encore le peintre Edmond Bille.

«De ses chalets sombres, agrippés à la pente, dévalaient les champs et les prés fauchables.»²⁶



Fig. 31 - Le relais de Soussillon, avant 1930.



Fig. 32 - L'arrivée de la plaine avec les produits de la vigne.

« Chandolin. Revenons encore aux images. Les nuages, le plus souvent, se forment au-dessous de vous. On est dans l'espace. On a les pieds sur le roc et l'on est, en même temps promeneur du ciel. On travaille sur un champ et l'on pioche dans le ciel. »²⁷



Fig. 33 - «La faucheuse», Edmond Bille, 1905.

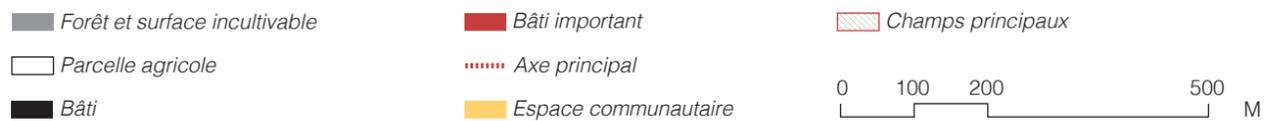
²⁴ S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.26.

²⁵ L. Monnier, *Les hauts pâturages de l'été*, cit., p.33.

²⁶ *Ibid.*, p.33.

²⁷ Hugues Sommer, *Chandolin. Préface de Weber-Perret*, Editions Monographic, Sierre, 1977.

Fig. 34 - Grimentz - micro-histoires.



Grimentz : Les micro-histoires

« Grimmer, se mouiller, où l'on grelotte, en patois, Gremaintse. »²⁸

Le village de Grimentz est à l'origine construit sur une arête rocheuse, ce qui permet de dégager des avantages à cette situation : le premier étant d'éviter les ravinelements créés par les sources d'eau environnantes et le deuxième étant de libérer la terre arable afin d'avoir ses champs à proximité. Le troisième avantage est la proximité au Torrent du Marais qui a permis de développer une scierie ainsi que des moulins.

« Or, elle (l'agglomération) se situait en altitude, au débouché du vallon de Moiry. Durant l'hiver, l'ensoleillement était parcimonieux. Les chalets mêlés d'étables, de raccards, ne pouvaient s'orienter qu'à l'est et se groupaient en amont et en aval d'une unique rue. Pourquoi avoir dédaigné des zones inférieures, moins escarpées, plus ensoleillées ? Mystère des temps anciens ! Réalités féodales ? Problèmes d'eau, de bois ? (...) »²⁹



Fig. 35 - Grimentz sur arête rocheuse.



Fig. 36 - Grimentz et ses terres arables.

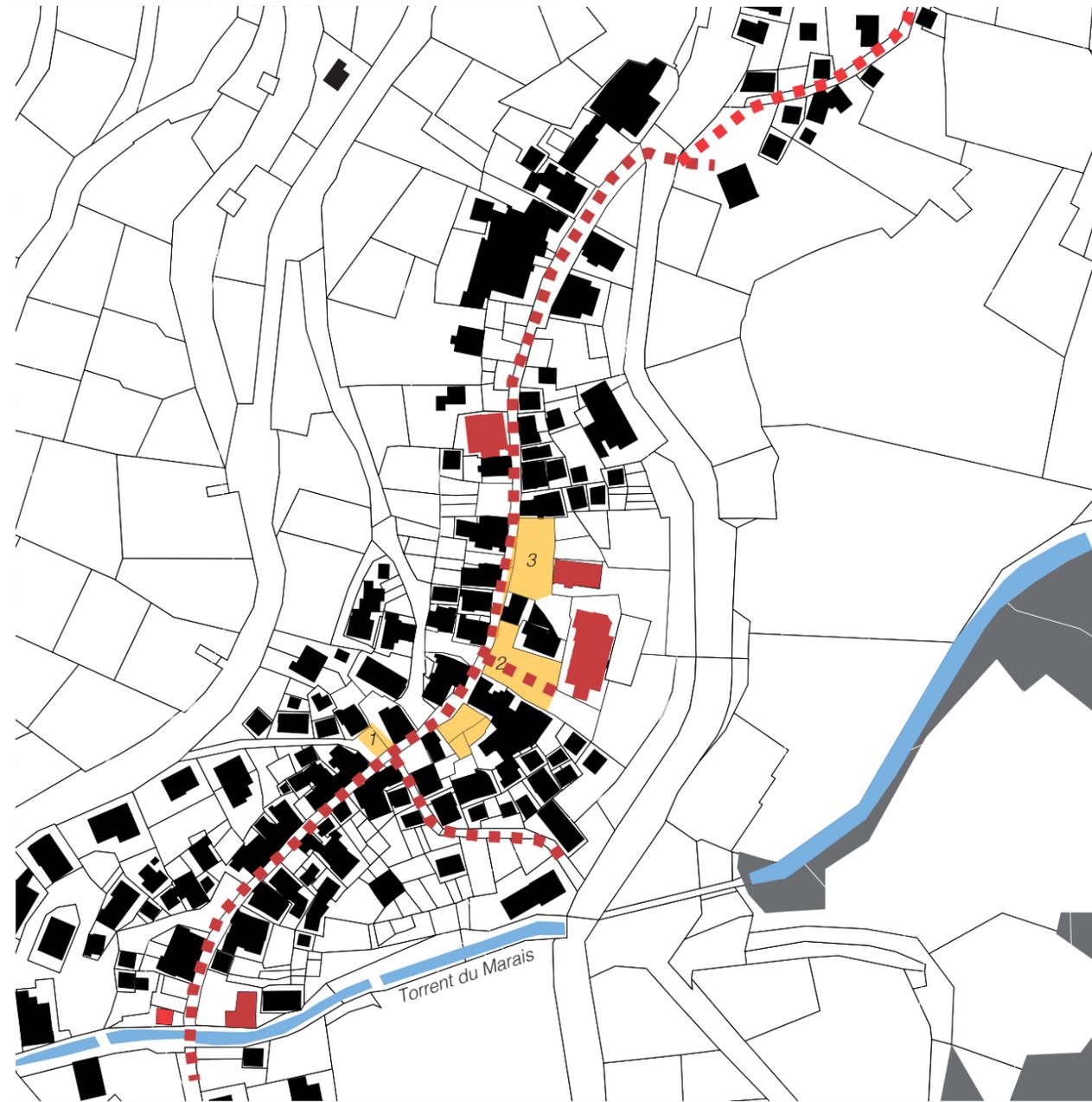
« On avait 6 mois d'école et 6 mois de vacances, qui n'étaient pas vraiment des vacances. On devait trouver de quoi gagner notre pain. Les cours commençaient à 8h et se finissaient à 11h30, reprenaient à 13h pour se terminer à 16h. On avait tous les jours l'école sauf le jeudi après midi et le dimanche. Pendant notre congé, on devait aider à soigner le bétail, faire du bois pour chauffer et cuisiner, préparer à manger, (...) »³⁰

²⁸ S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.27.

²⁹ L. Monnier, *Les hauts pâturages de l'été*, cit., p.38.

³⁰ Entretien avec Lucien Epiney du 23 novembre 2017.

Fig. 37 - Noyau ancien de Grimentz - micro-histoires.



- Bâti important
- - - Axe principal
- Espace communautaire

- 1 Place de l'Ancien four
- 2. Place du Coher
- 3. Place de la Cure

0 10 25 50 100 M

Cette unique rue est rythmée par des espaces ouverts qui structurent tissu bâti et vie communautaire.

« Le Coher est la place qui se trouve au dessus de l'entrée de l'Eglise, sur la route principale du village. (...) Les hommes se réunissaient toujours sur cette place à la sortie de la messe le dimanche matin. Cette tradition a perduré jusqu'à aujourd'hui, mais le contenu des conversations a changé. À l'origine, ces réunions servaient surtout à prendre des décisions concernant tous les travaux en commun qu'il fallait accomplir durant la semaine. Les femmes ne participaient pas à ces rencontres, à moins qu'elles soient veuves ou orphelines. Dans ce cas, n'ayant pas d'homme dans leur famille pour effectuer les corvées, ces dernières devaient aussi participer aux travaux. »³¹

« C'est sur cette place (place de l'Ancien four) que les Grimentzards faisaient la boucherie jusqu'en 1895. Les animaux étaient tués sur la place et leur sang était récupéré. Dans le coin droit de la place se trouvait aussi le four à pain du village (four banal), où chaque famille faisait son pain quatre fois par année. Un abattoir et un nouveau four banal ont été construits au fond du village sous l'actuelle scierie et cette place a été transformée. Il ne reste aucune trace de l'ancien four. »³²

Par sa position proche du torrent du Marais, l'eau était amenée depuis le torrent du Marais et le Grand Bisse. En 1919, la construction du réservoir de Bocard et la création des tuyaux en béton conduit l'eau jusqu'au village : à la place de la Claire-Fontaine, à l'Ancien Four, à la Cure, au sommet de Garovilla, et entre la place du Coher et la rue Pradamont. Les bassins pour la lessive étaient divisés en deux car l'eau devait être buvable par le bétail, le matin et le soir, à la sortie et à la rentrée à l'étable.

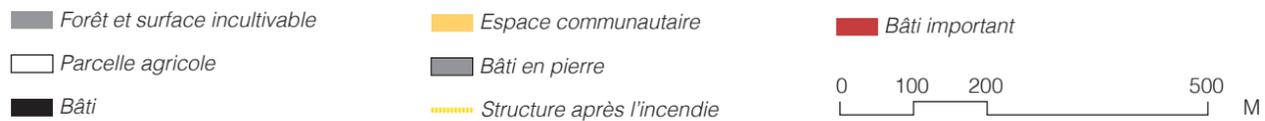
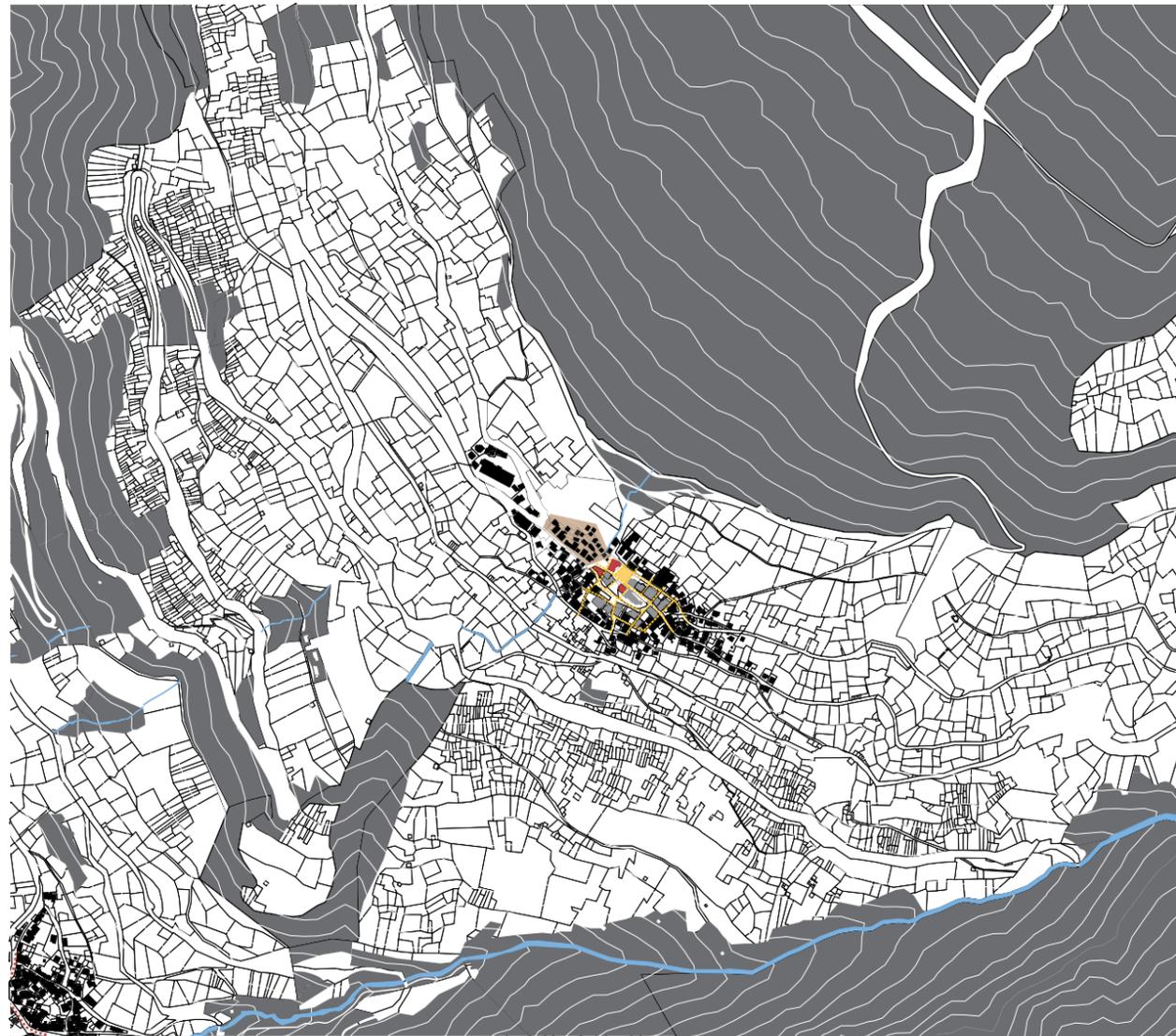
³¹ Amélie Vouardoux, *Grimentz et sa Bourgeoisie*, cit., p.21-22.

³² *Ibid.*, p.30.



Fig. 38 - Les enfants à la lessive.

Fig. 39 - Saint-Luc - micro-histoires.



Saint-Luc : Les micro-histoires

Léon Monnier décrit le village de Saint-Luc à la suite du village de Chandolin comme le village le plus grand (500 habitants au début des années 1900) et profitant de l'ensoleillement pour des champs plus grands, allant jusqu'à Vissoie.

« Toutes ces diverses constructions, ou pour employer un mot que les Anniviards utilisent, tous ces toits se mélangent, s'agglomèrent, s'enchevêtrent, mais laissent place à des ruelles tortueuses et étroites souvent encombrées de bois de chauffage, de troncs non encore débités et de remises diverses pour les outils, les luges et les autres « zargochés », ces chariots à deux roues avec traines, ces dernières servant de freins à la descente. Il fallait économiser le sol donc construire où le terrain n'était pas favorable à l'exploitation agricole et en occuper le moins possible ; il fallait construire dans les pentes, le plus serré possible de sorte que l'imbrication des bâtiments se compliquait encore de leur superposition. »³³

- «Le samedi 18 janvier 1845, entre 3 et 4 heures du matin, un incendie se déclenche dans le village».³⁴

« L'origine du foyer se trouvait à la forge alors situé au sud du village, sous le chalet de « l'Autriche » (...) En quelques heures seulement, le feu a détruit 305 édifices. »³⁵

Toutes les habitations mais également les remises, les granges-écuries, les raccards et les greniers, avec toutes les récoltes, ont été ravagés par les flammes.

« Il reste 15 maisons d'habitations debout au nord du village, au-delà du Tsarriré qui a bizarrement « arrêté » la progression du feu. »³⁶

³³ W.Théler, *Un village en feu*, cit., p.32.

³⁴ *Ibid.*, p.29.

³⁵ *Ibid.*, p.34.

³⁶ *Ibid.*, p.35.



Fig. 40 - Saint-Luc avec ces terres arables, 1928.



Fig. 41 - Saint-Luc et ses rues tortueuses, avant 1845.

Fig. 42 - Zoom Saint-Luc - micro-histoires

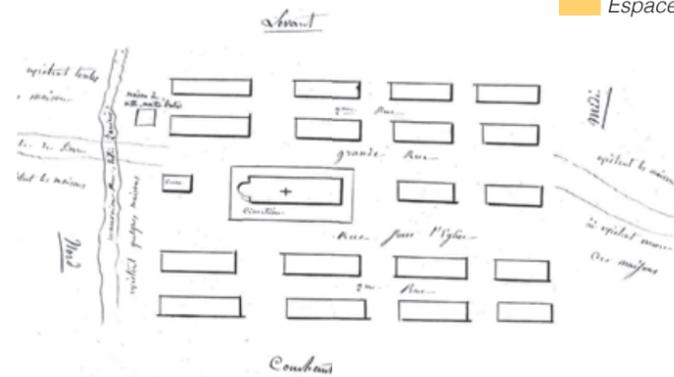


Fig. 43 - Plans d'urbanisme liés à l'incendie, 1858.

Projet de réhabilitation du village de Luc / partie incendiée
(Annexe C au rapport de la commission)

1. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

2. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

3. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

4. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

5. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

6. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

7. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

8. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

9. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

10. Le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, est basé sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti incendié, et sur le plan de réhabilitation du village de Luc, parti non incendié.

Fig. 44 - Traité pour reconstruction de Saint-Luc, 1858.

Saint-Luc : Les micro-histoires

L'arrêté tant attendu du Conseil d'Etat concerne les mesures de sureté publique luttant contre les incendies de Saint-Luc. Il est indispensable d'éloigner les constructions en bois et tracer des nouvelles rues : 4 rues longitudinales Nord/Sud, 4 rues transversales Est/Ouest (plus petites). Les bâtiments ruraux tels que granges écuries, greniers et raccards sont placés en ligne extérieure des rues longitudinales ou sur l'extérieur.

Cependant, la reconstruction du village de Luc comporte quelques désagréments pour les victimes : « accepter l'expropriation, accepter de reconstruire en maçonnerie par la majorité silencieuse et cela malgré le surcoût, accepter le déplacement des bâtiments en bois à l'extérieur du noyau du village. »³⁷

- Mais un deuxième incendie se déclare à Saint-Luc durant la nuit du 1er juillet 1858 vers 2 heures du matin.

Le feu est parti d'une écurie au centre du village. Durant cette période, liée à la transhumance, les hommes se trouvent en plaine. Il a consumé les 2/3 du village donc également la reconstruction suite au premier incendie.

Après l'incendie, plusieurs idées de reconstruction (apparues dans la Gazette du Valais) surgissent: notamment celle de déplacer le village à Niouc, dont les terrains appartiennent principalement aux Luquérand. Le lieu est aussi plus favorable pour l'irrigation, les champs ou les accès, mais cette solution n'est pas acceptée.



Fig. 45 - Saint-Luc et la partie centrale reconstruite en pierres, avant 1927.

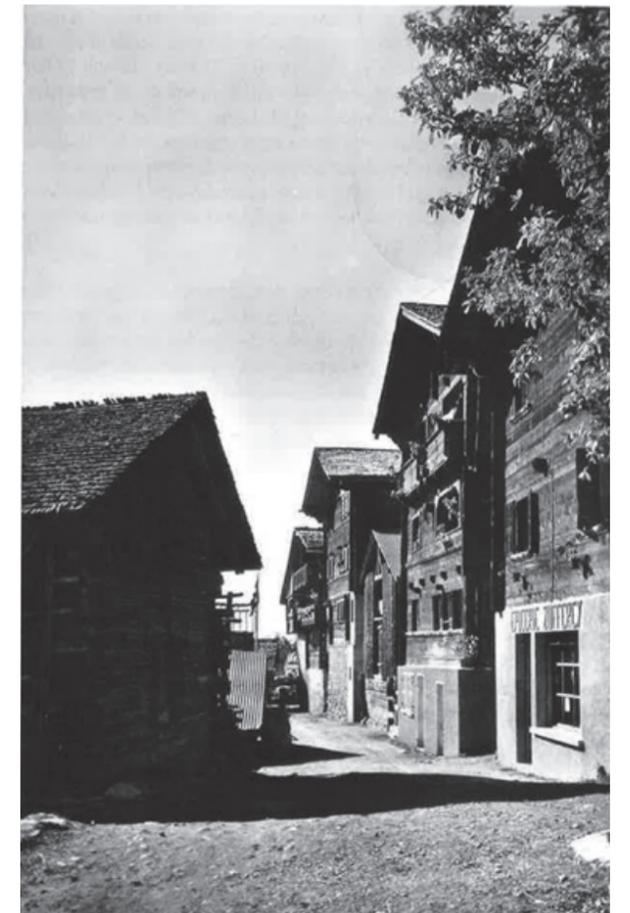
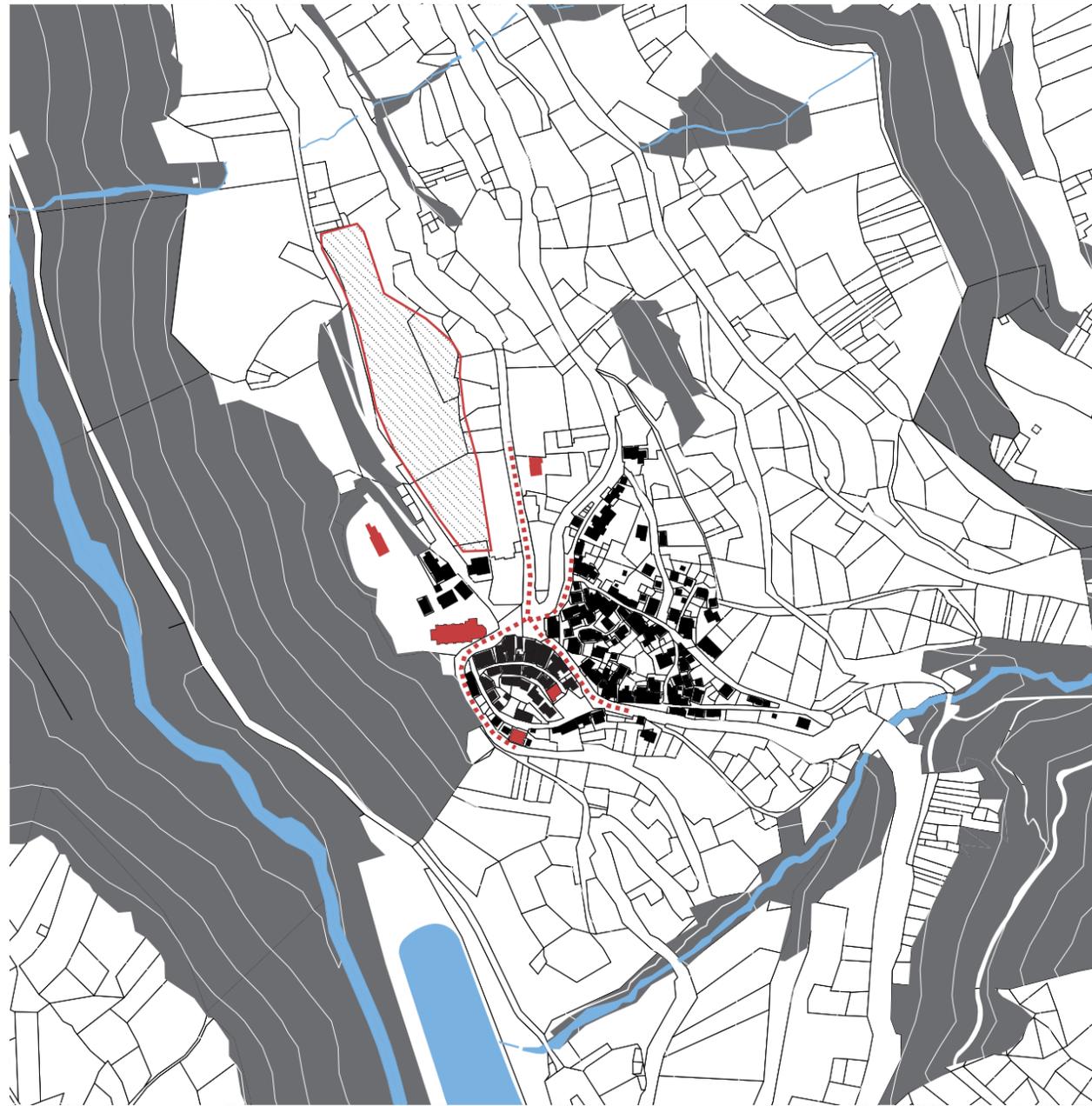


Fig. 46 - Situation après l'incendie de 1858.

³⁷ W.Théler, *Un village en feu*, cit., p.152.

Fig. 47 - Vissoie - micro-histoires.



Vissoie : Les micro-histoires

« En patois, Vecheouye, veut dire petit repas frugal pris entre les deux principaux. »³⁸

Ce chef-lieu est une ancienne place féodale, qui est au centre de la vie anniviarde par sa situation géographique et ses influences politiques.

« À Vissoie s'achevait l'aspect apocalyptique de l'entrée du Val d'Anniviers. Plus de paroisses rocheuses. On était au cœur du pays, dans une zone de feuillus, avec des prés ensoleillés, peuplés autrefois de cerisiers, de pruniers et de pommiers. »³⁹

« On retrouve (...) à Vissoie une image modeste de Valère (Sion), église et château. (...) En effet, que ce soit par leurs dimensions (énormes par rapport aux bâtiments des villageois), par leur situation (au cœur du bourg de Vissoie), par leur matériau de construction (la pierre de taille), ou encore par leur architecture (militaire ou religieuse, c'est-à-dire «étrangère» (...)). »⁴⁰

« Cependant, si les hommes de toutes les communautés bourgeoises descendent à Vissoie pour garantir leurs droits et affirmer leurs libertés, se rassemblent au château pour la justice ou à l'église pour le culte, il est aussi des assemblées de bourgeois qui se réunissent pour faire face à d'autres parties, consortages, autres bourgeoisies, châtelain, confréries, etc. Selon un usage très ancien, ces assemblées se tiennent dans le cimetière de l'église. »⁴¹



Fig. 48 - Centre de Poste au carrefour, date inconnue.



Fig. 49 - Prés et cerisiers, 1925

³⁸ S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.26.

³⁹ L. Monnier, *Les hauts pâturages de l'été*, cit., p.35.

⁴⁰ F. Ruegg, *Les maisons bourgeoises*, cit., p.77-78.

⁴¹ *Ibid.*, p. 78

Fig. 50 - Zinal - micro-histoires.



Zinal : Les micro-histoires

« Chenal ou étroit vallon, en patois : Tsennâ »⁴²

Zinal, village de mayens, est utilisé par les Anniviards pour faire paître le bétail et devient également un lieu où le tourisme fait son apparition grâce aux sommets qui l'entourent.

« On occupait les chalets de Zinal quelques jours en juin avant l'alpage, au temps des « débandia », ouverture des pâturages communaux... »⁴³

- Zinal : 1897, « un voyageur dénombra environ 600 personnes en provenance de différents villages d'Anniviars, séjournant dans les hameaux qui formaient le vallon de Zinal. Le nombre de plus en plus important de touristes, en grande partie anglais, attirés d'abord par la nature, puis par les sommets, fut à l'origine de la construction de plusieurs hôtels à la fin du XIXe siècle. »⁴⁴

« À Zinal même, les chalets et les étables, serrés de part et d'autre du chemin, donnaient l'image du village, avec une grande chapelle, la maison d'école. »⁴⁵



Fig. 51 - Zinal, lieu de vacances.



Fig. 52 - Construction de nouveaux hôtels.



Fig. 53 - Construction de nouveaux hôtels.

⁴² S. Florey, *Légendes et Réalités*, cit., p.27.

⁴³ L. Monnier, *Les hauts pâturages de l'été*, cit., p.37.

⁴⁴ AA. VV., *Anniviars, parcours historiques*, cit., p.360-361.

⁴⁵ L. Monnier, *Les hauts pâturages de l'été*, cit., p.37.

3.2. Espace local et espace touristique après 1960 : utilisation du sol en haute et basse saisons

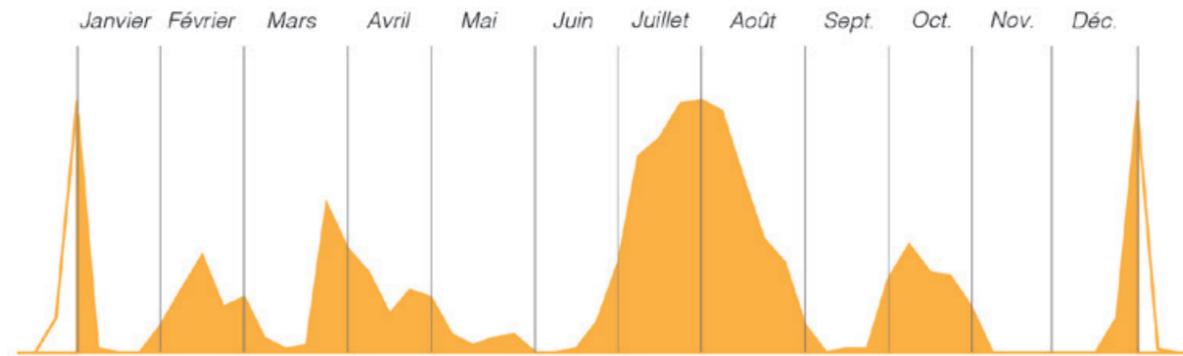


Fig. 54 - Rythme de vie lié au tourisme.

Le rythme de vie rurale subit une transformation en grande partie influencée par l'industrie touristique.

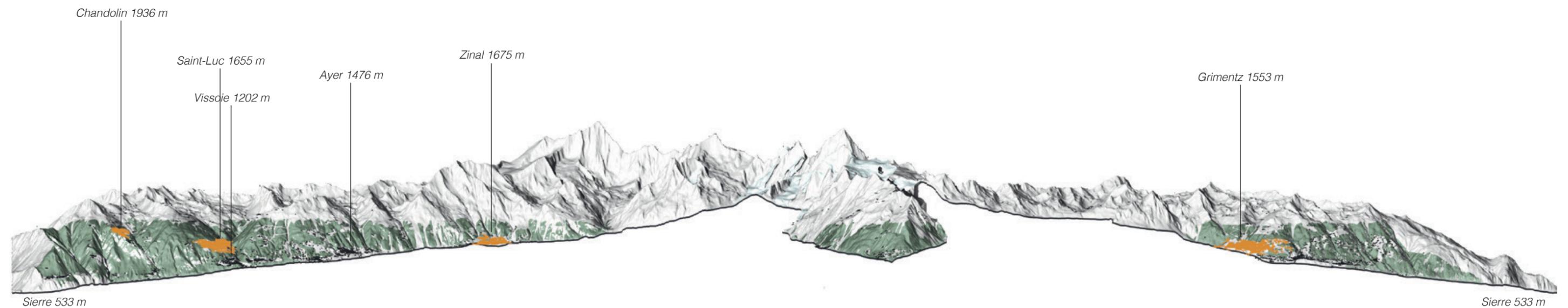
Les congés hivernaux ou estivaux donnent le nouveau rythme des saisons (haute et basse saisons). Un espace touristique superposé à l'espace traditionnel créent ainsi deux fonctionnements, fluctuant selon le nombre d'occupants.

Avec ce nouveau tourisme des années 1960, les villages ont changé leur fonctionnement et leur rapport au territoire ; le sol est devenu un support.

Les différents rythmes de vie ont des répercussions sur ce tissu bâti rural. Relevons où en est l'offre de résidences secondaires, primaires et les services durant les périodes touristiques.

Cependant, les différents villages contiennent aussi des dynamiques où les 2 types de fonctionnement (local et touristique) sont distincts. L'idée est de prendre 2 exemples pour chaque type. La vie touristique sera analysée à travers les villages de Chandolin et Zinal ; la vie locale à travers Ayer et Vissoie et la vie entre où l'on retrouve les 2 types : Saint-Luc et Grimentz.

L'observation du fonctionnement actuel des villages en haute et basse saisons permettra de faire ressortir certaines problématiques.

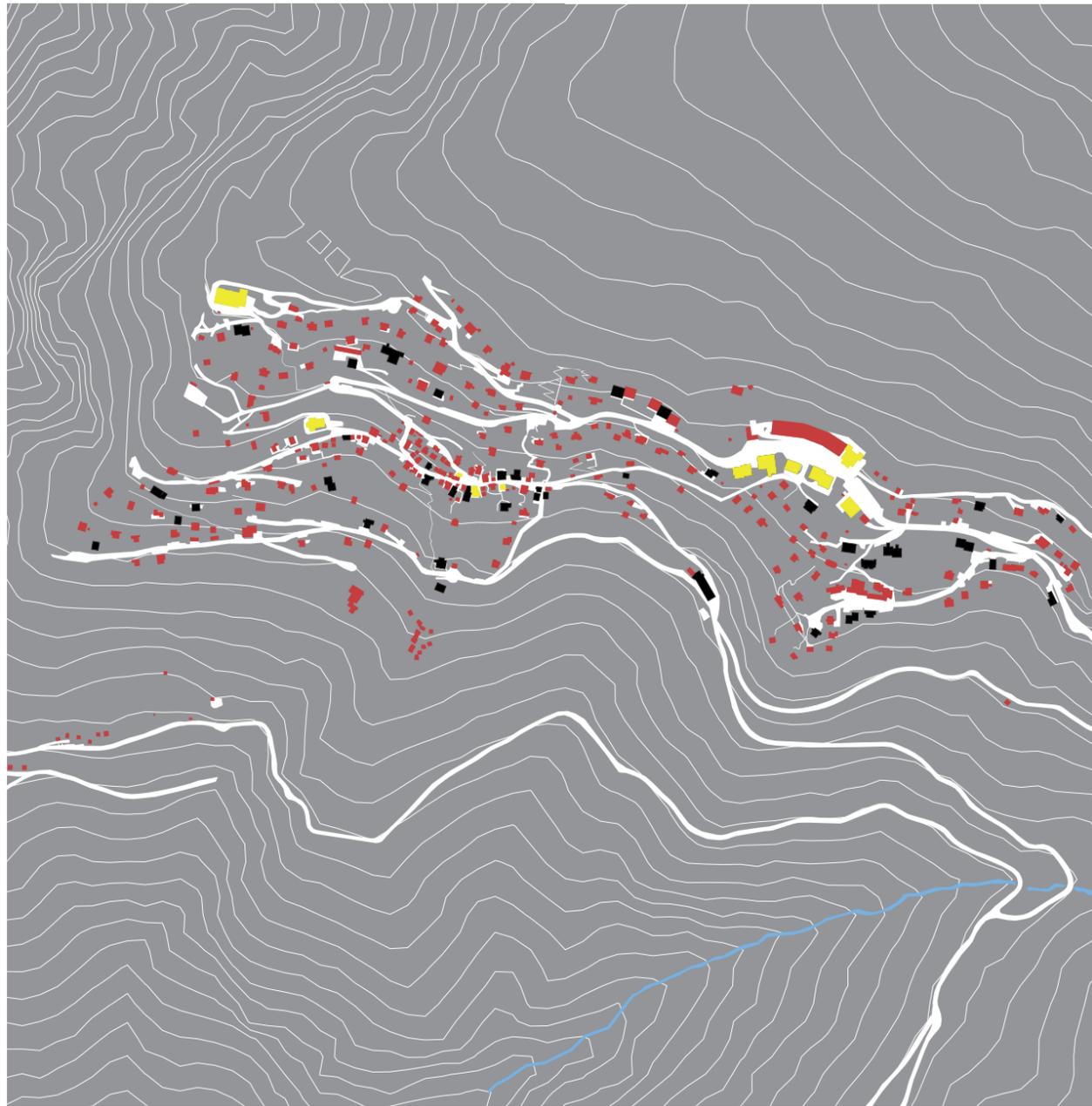


Anniviers (4'058 constructions)
 - résidences primaires : 946 = 23 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées (services) : 3112 = 77 %

Fig. 55 - Etudes de cas des villages du Val d'Anniviers.

Chandolin : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

Fig. 56 - Chandolin - espace touristique.



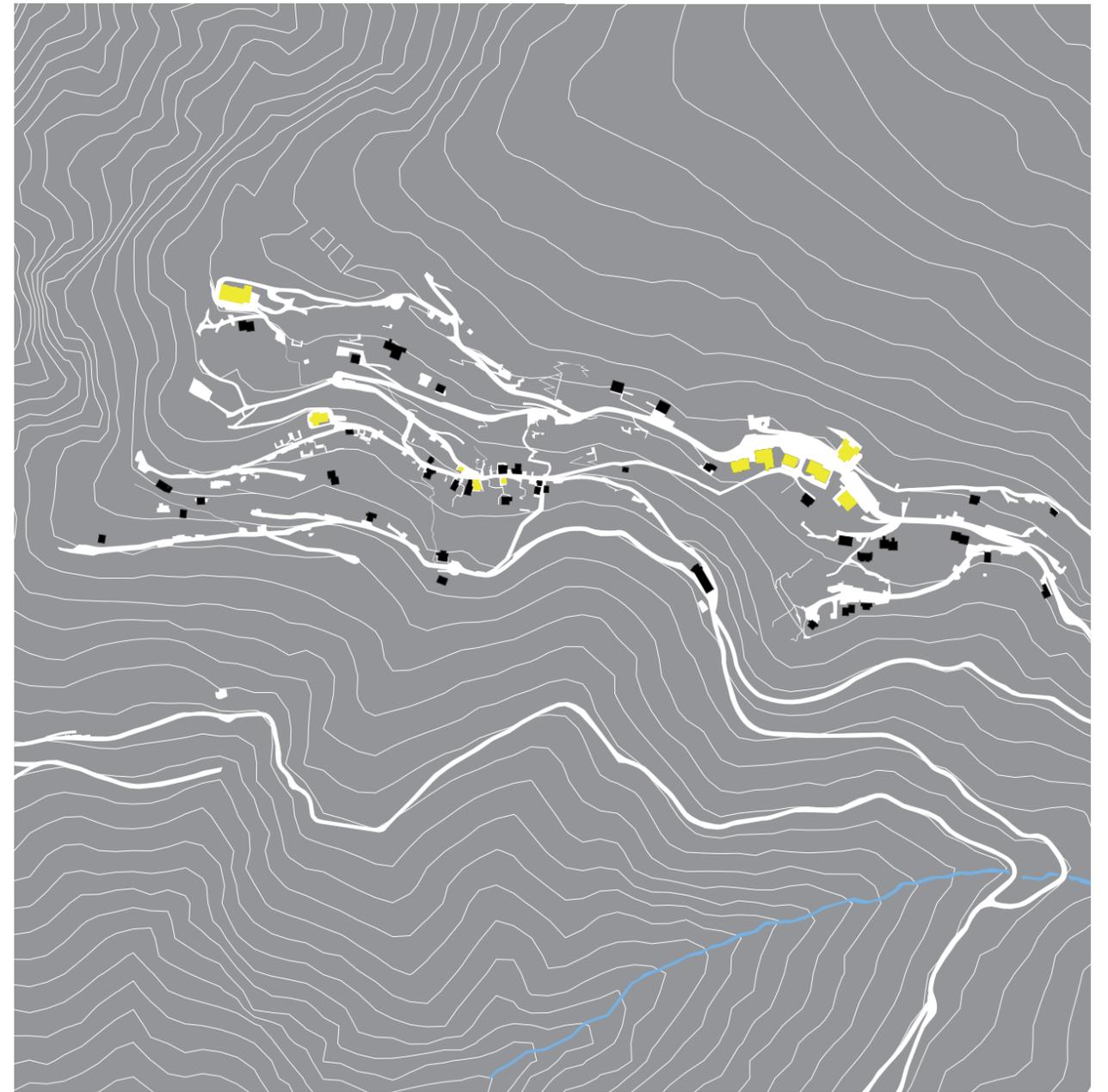
■ Résidence secondaire ou construction inhabitée
■ Centre d'intérêts
■ Résidence primaire

0 100 200 400 M

323 constructions
 - résidences primaires : 43 = 13 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 280 = 87 %

Chandolin : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

Fig. 57 - Chandolin - espace local.

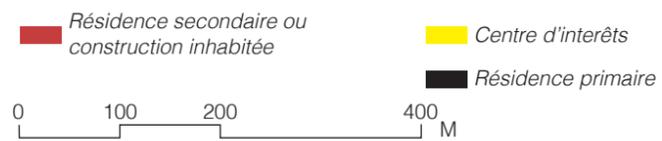


habitants / hab. vallée 2016 : 119 / 2719 (4.2 %)
 tendance 2009-17 : + 1 habitant
 emplois / emplois vallée 2015 : 39 / 1472 (2.6 %)
 densité habitants / vallée : 5.6 hab / ha

zones logements (21.27 ha) : 77.71 %
 zones artisanales (0.31 ha) : 1.13 %
 zones touristiques (2.36 ha) : 8.32 %
 zones d'intérêt général (3.53 ha) : 12.84 %

Zinal : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

Fig. 58 - Zinal - espace touristique.



387 constructions
 - résidences primaires : 89 = 23 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 298 = 77 %

Zinal : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

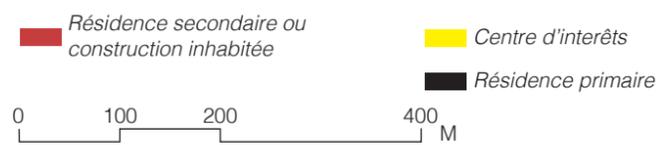
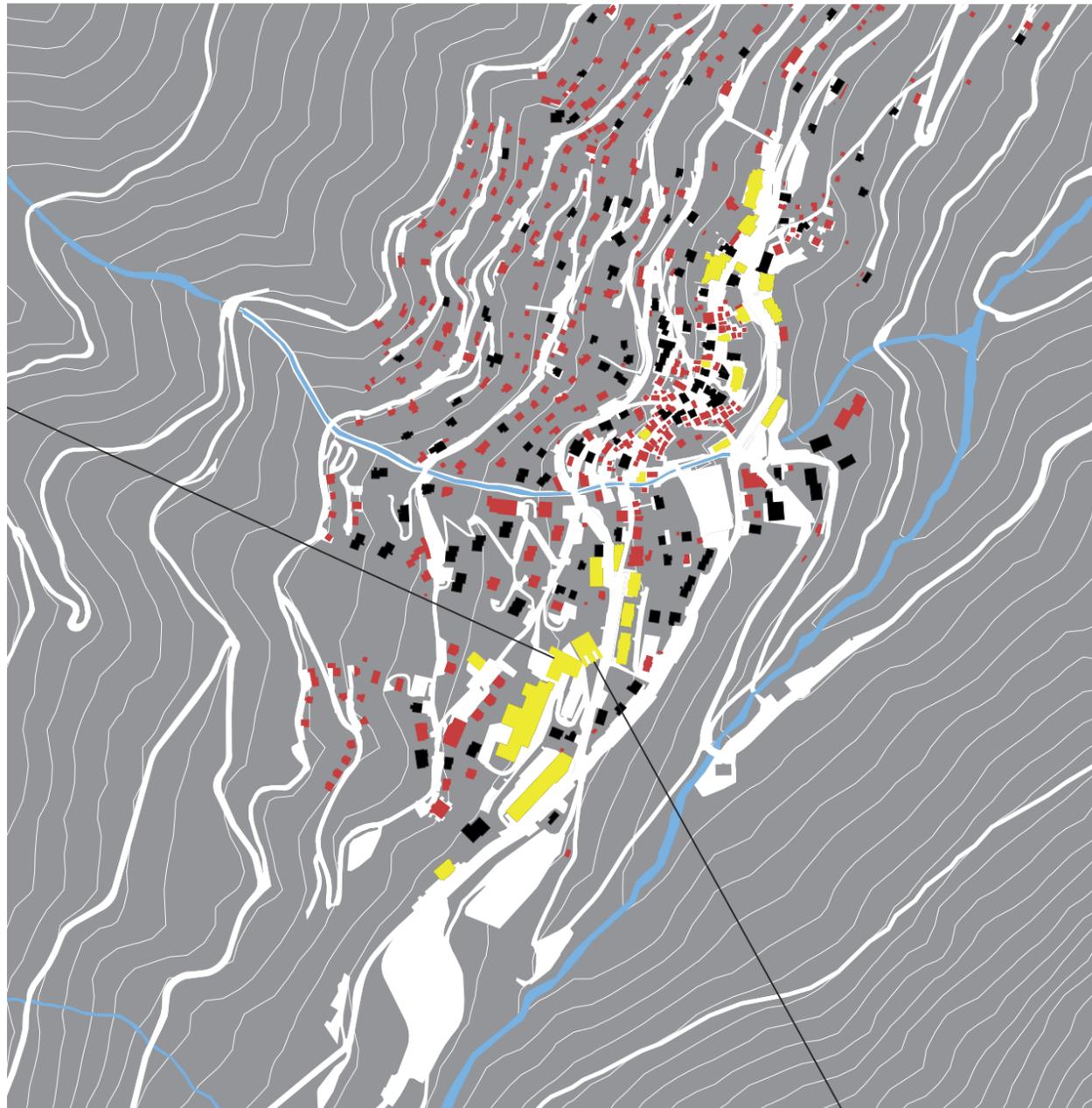
Fig. 59 - Zinal - espace local.



habitants / hab. vallée 2016	: 348 / 2719 (12.2 %)	zones logements (31.38 ha) :	76.73 %
tendance 2009-17	: + 2 habitants	zones artisanales (- ha) :	- %
emplois / emplois vallée 2015	: 123 / 1472 (8.4 %)	zones touristiques (2.23 ha) :	5.45 %
densité habitants / vallée	: 11.1 hab / ha	zones d'intérêt général (7.29 ha) :	17.82 %

Grimentz : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

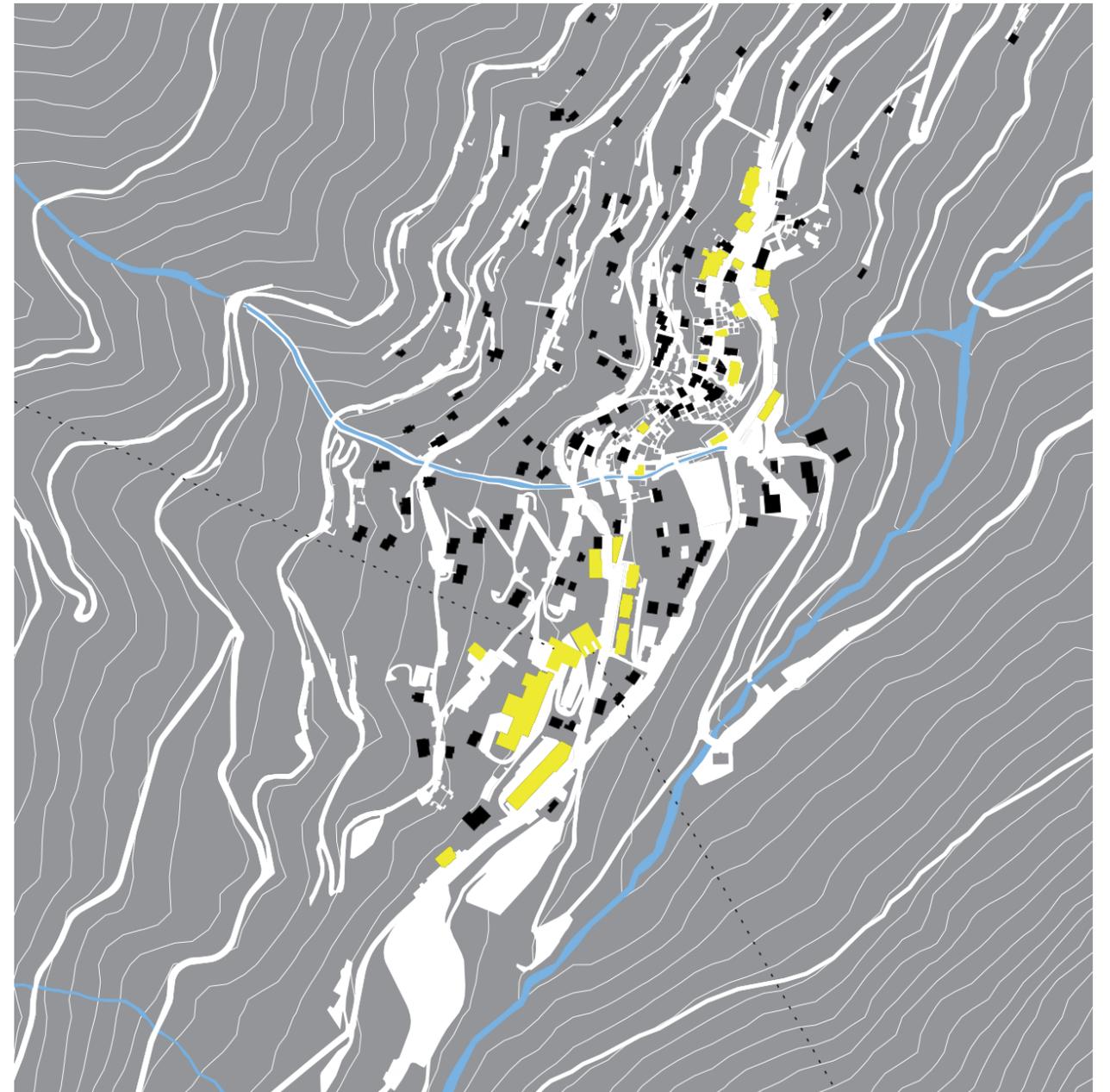
Fig. 60 - Grimentz - espace touristique.



710 constructions
 - résidences primaires : 165 = 23 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 545 = 77 %

Grimentz : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

Fig. 61 - Grimentz - espace local.

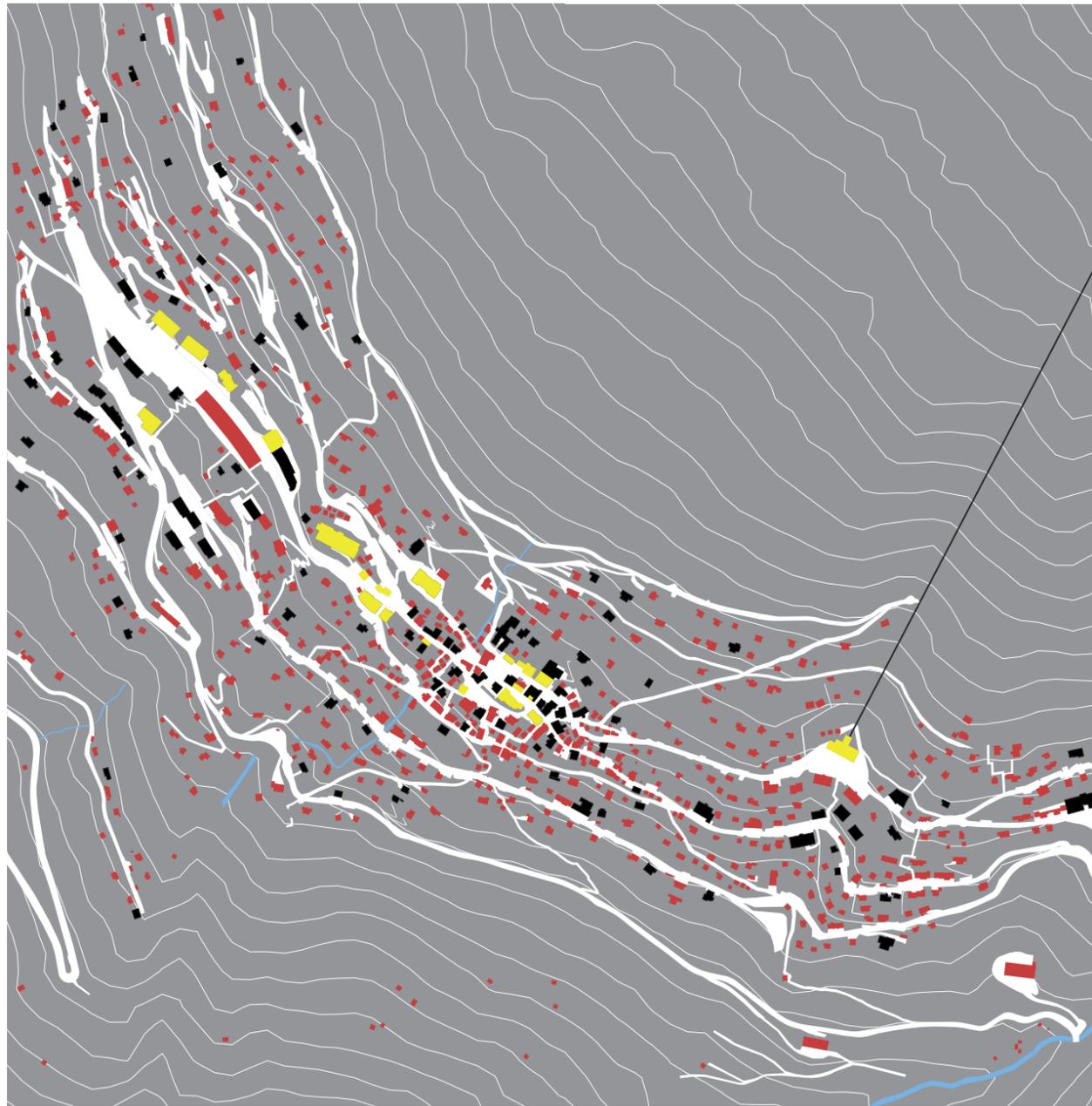


habitants / hab. vallée 2016 : 457 / 2719 (16 %)
 tendance 2009-17 : - 44 habitants
 emplois / emplois vallée 2015 : 471 / 1472 (32%)
 densité habitants / vallée : 7.7 hab / ha

zones logements (59.17 ha) : 81.07 %
 zones artisanales (1.14 ha) : 1.56 %
 zones touristiques (8.91 ha) : 12.20 %
 zones d'intérêt général (3.77 ha) : 5.17 %

Saint-Luc : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

Fig. 62 - Saint-Luc - espace touristique.

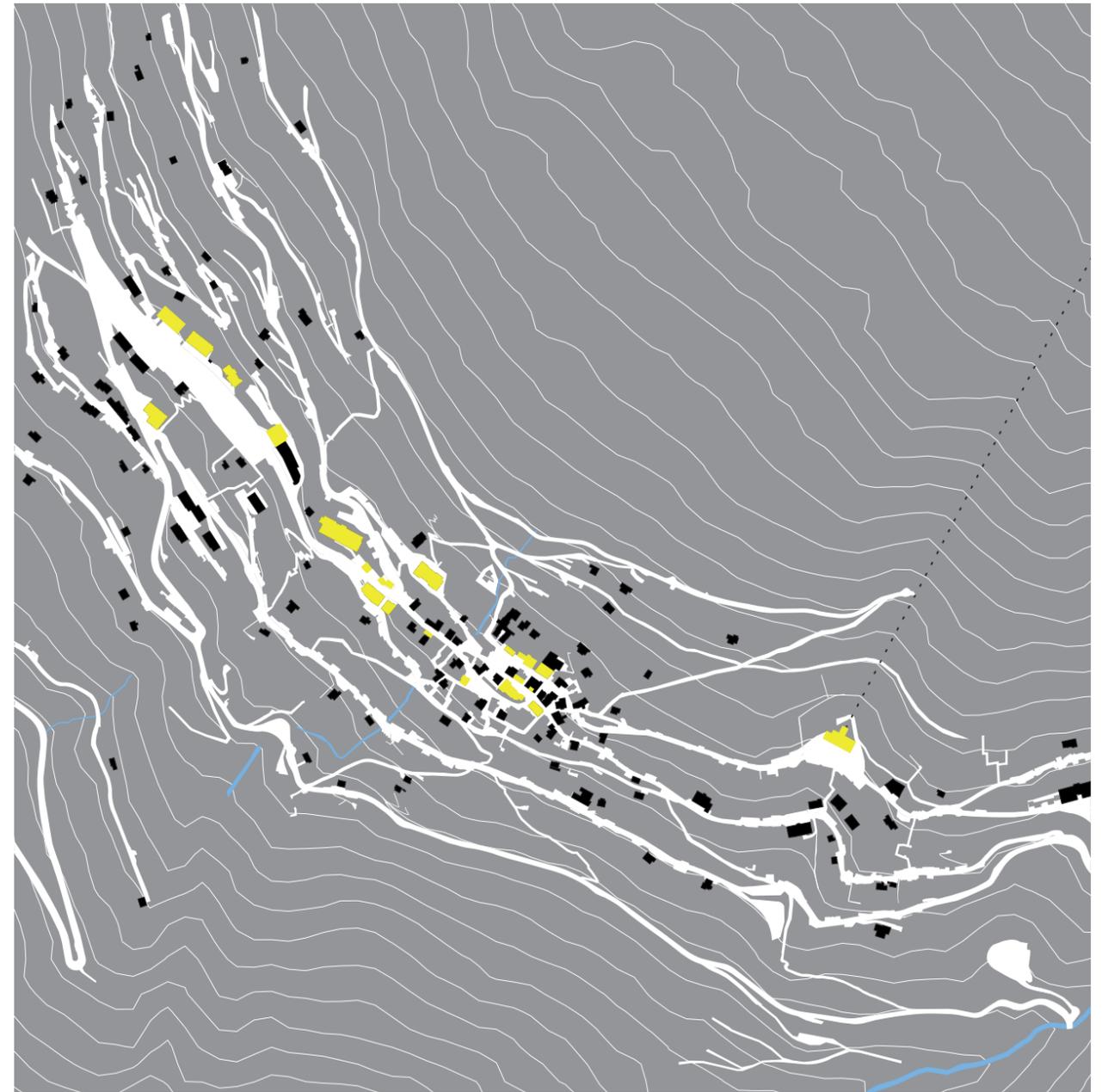


■ Résidence secondaire ou construction inhabitée
■ Centre d'intérêts
■ Résidence primaire

802 constructions
 - résidences primaires : 132 = 16 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 670 = 84 %

Saint-Luc : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

Fig. 63 - Saint-Luc - espace local.

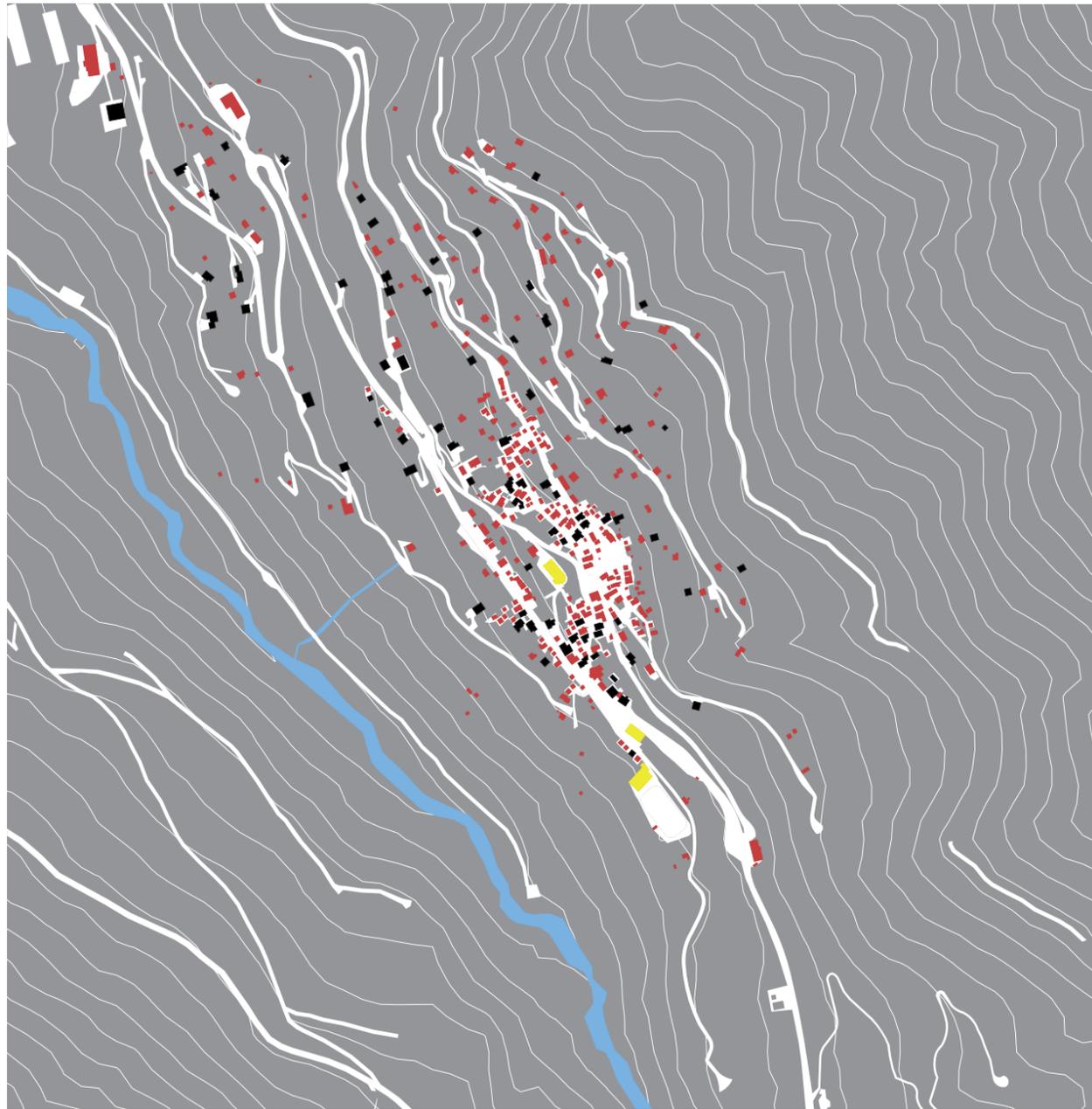


habitants / hab. vallée 2016 : 341 / 2719 (11.9 %)
 tendance 2009-17 : + 27 habitants
 emplois / emplois vallée 2015 : 248 / 1472 (16.8%)
 densité habitants / vallée : 6 hab / ha

zones logements (56.6 ha) : 84.77 %
 zones artisanales (0.9 ha) : 1.35 %
 zones touristiques (4.87 ha) : 7.29 %
 zones d'intérêt général (4.4 ha) : 6.59 %

Ayer : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

Fig. 64 - Ayer - espace touristique.



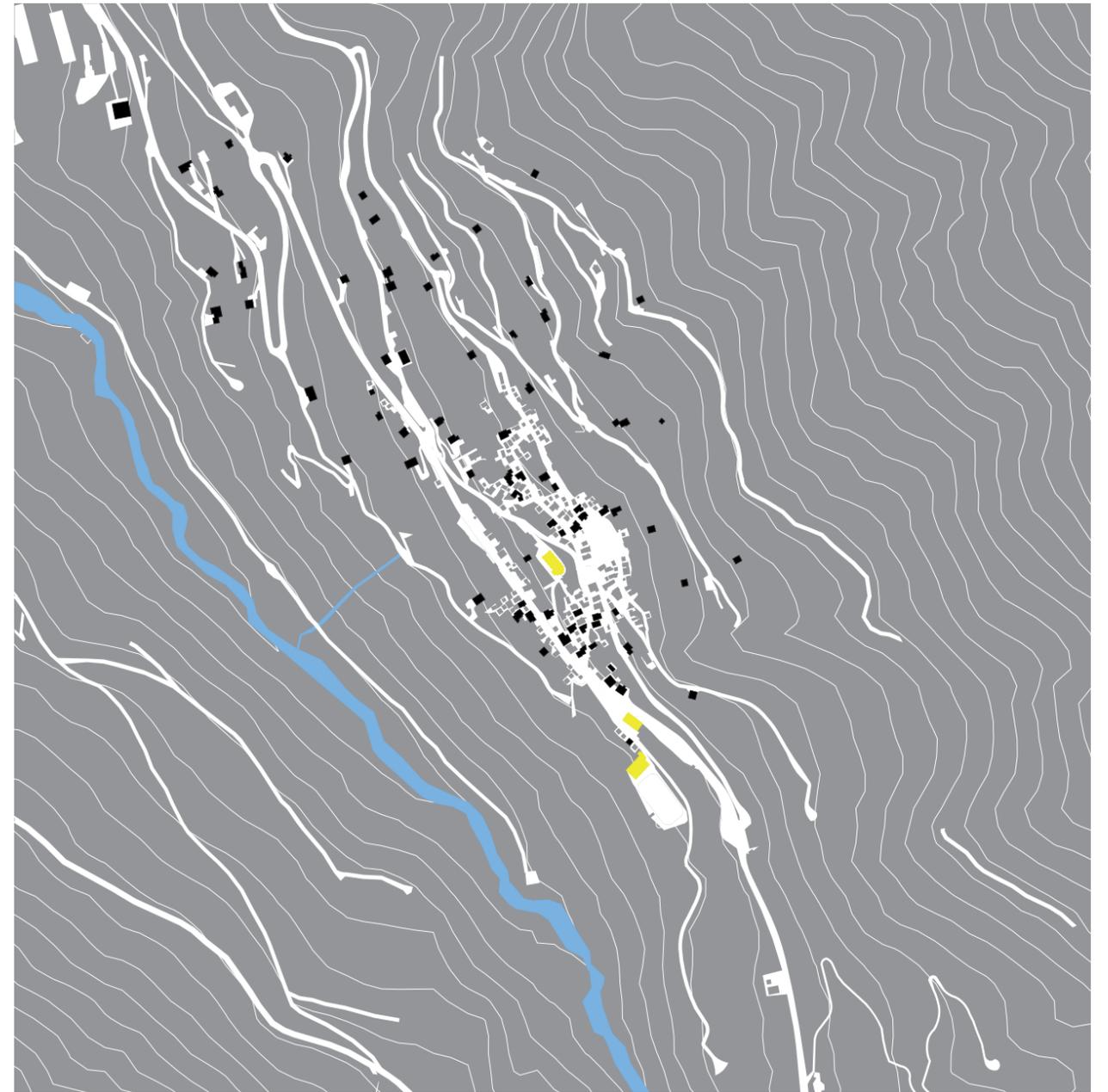
■ Résidence secondaire ou construction inhabitée
■ Centre d'intérêts
■ Résidence primaire

0 100 200 400 M

381 constructions
 - résidences primaires : 74 = 19 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 307 = 81 %

Ayer : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

Fig. 65 - Ayer - espace local.

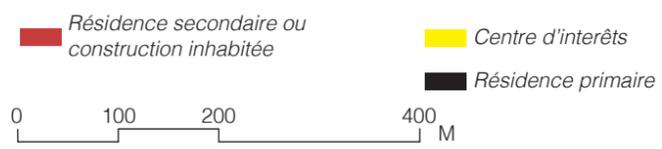
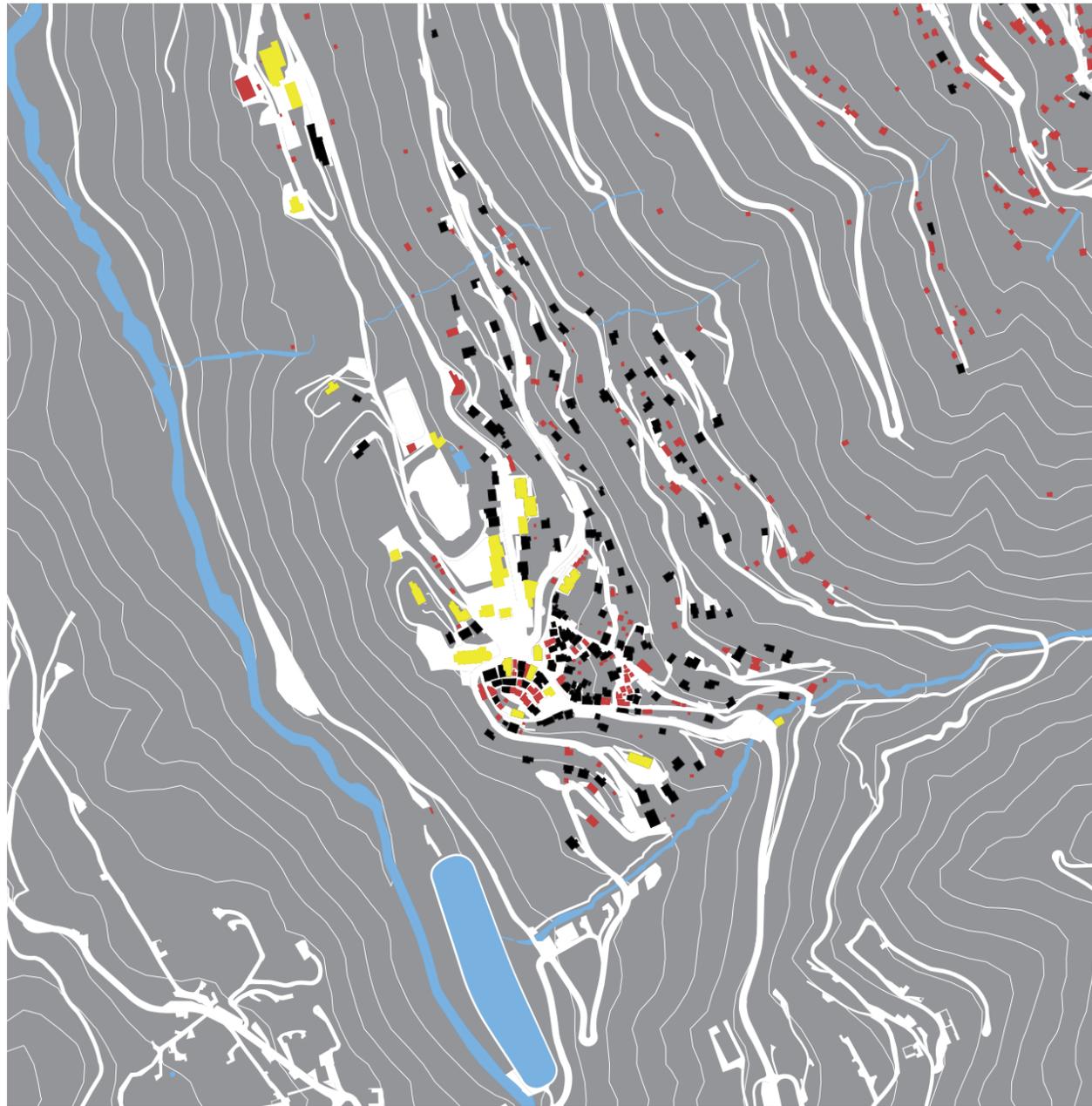


habitants / hab. vallée 2016 : 183 / 2719 (6.4 %)
 tendance 2009-17 : - 5 habitants
 emplois / emplois vallée 2015 : 99 / 1472 (6.7 %)
 densité habitants / vallée : 8.2 hab / ha

zones logements (22.41 ha) : 80.79 %
 zones artisanales (1.81 ha) : 6.52 %
 zones touristiques (2.96 ha) : 10.67 %
 zones d'intérêt général (0.56 ha) : 2.02 %

Vissoie : L'utilisation du sol en haute saison - espace touristique

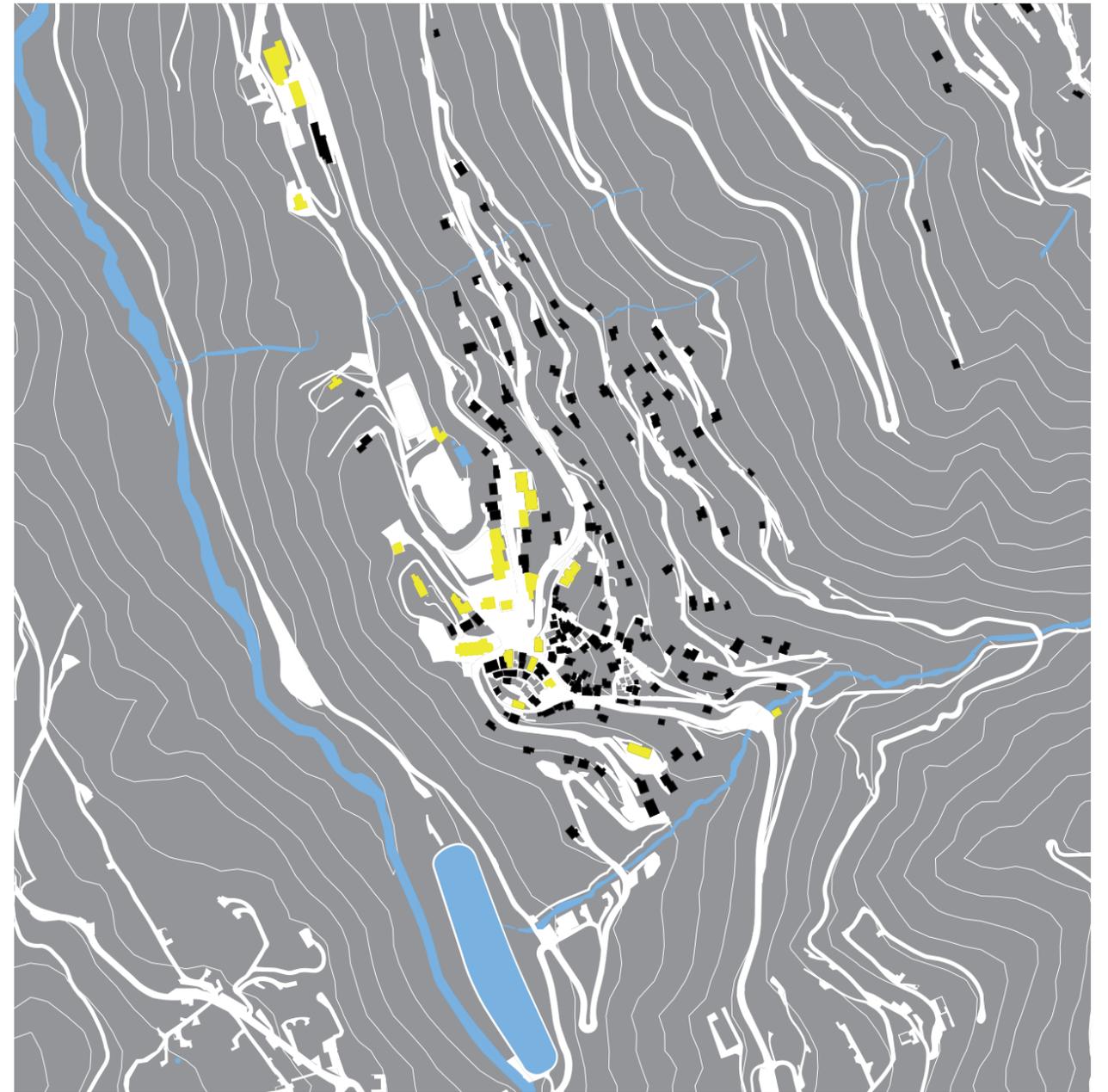
Fig. 66 - Vissoie - espace touristique.



314 constructions
 - résidences primaires : 143 = 46 %
 - résidences secondaires ou constructions inhabitées et centres d'intérêts : 171 = 54 %

Vissoie : L'utilisation du sol en basse saison - espace local

Fig. 67 - Vissoie - espace local.



habitants / hab. vallée 2016 : 520 / 2719 (18.2 %)
 tendance 2009-17 : + 77 habitants
 emplois / emplois vallée 2015 : 325 / 1472 (22.1 %)
 densité habitants / vallée : 19.7 hab / ha

zones logements (26.44 ha) : 64.47 %
 zones artisanales (3.32 ha) : 8.10 %
 zones touristiques (- ha) : - %
 zones d'intérêt général (11.25 ha) : 27.43 %

3.3. L'espace territorial aujourd'hui : analyse des problématiques à Ayer, Vissoie, Chandolin, Grimentz, Saint-Luc et Zinal

Ce noyau de village a totalement éclaté et le bâti s'est dispersé selon la volonté de l'individu. On ne recherche plus l'aspect communautaire du village mais on privilégie l'indépendance en cherchant à avoir la plus belle vue, la plus belle construction, la meilleure accessibilité ou la proximité aux services.

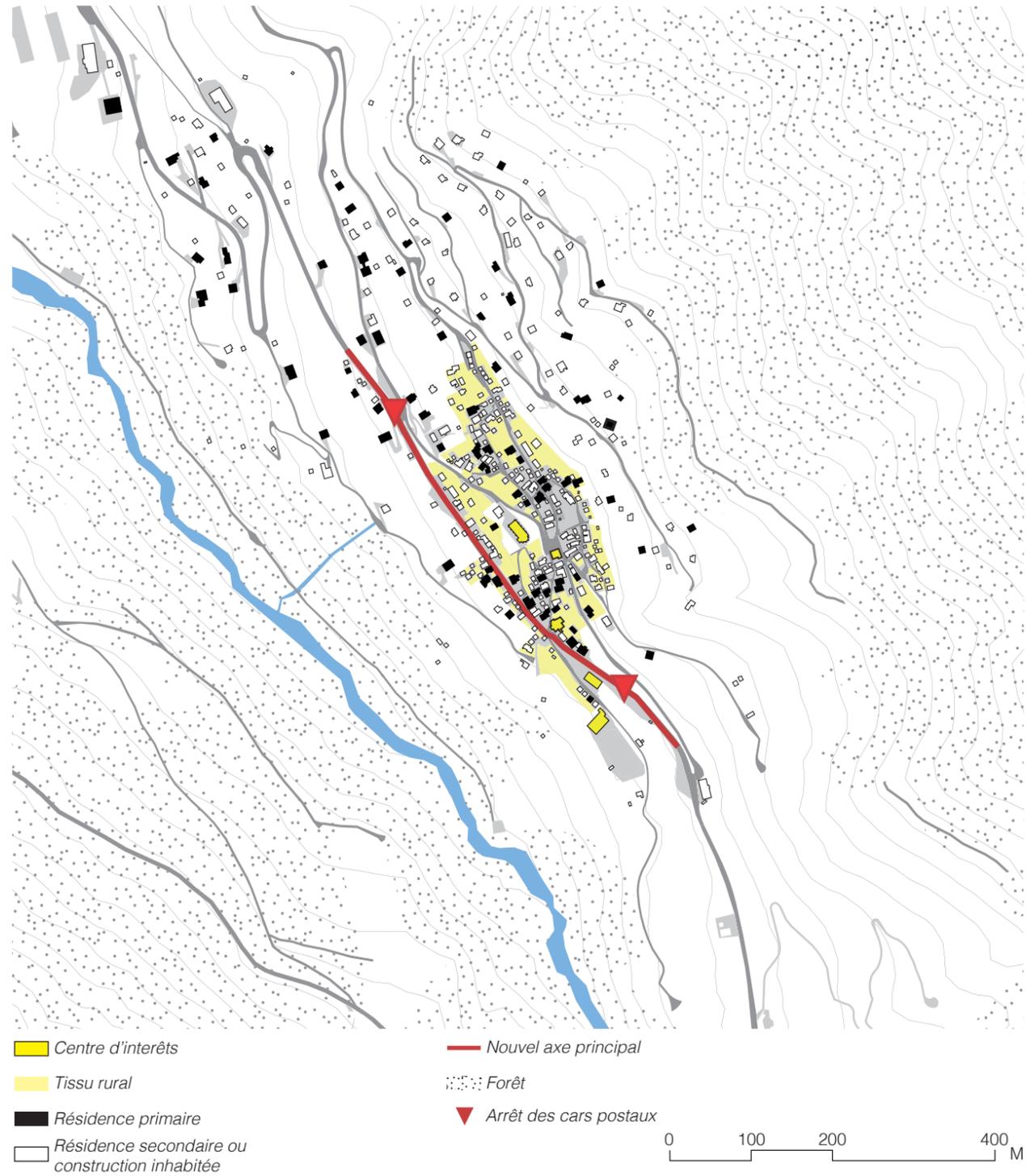
La typicité des villages anciens - bourgeoisiaux ou mayens rentre en confrontation avec le nouveau système qui superpose ces villages avec des villages à caractère touristique ou à vie locale.

Le manque d'élasticité de la structure, l'ouverture trop rapide de la vallée et le manque de logique au territoire ont créé la rupture entre l'ancien et le nouveau bâti.



Fig. 68 - Etudes de cas des villages du Val d'Anniviers.

Fig. 69 - Ayer - problématiques.



Ayer : Les problématiques

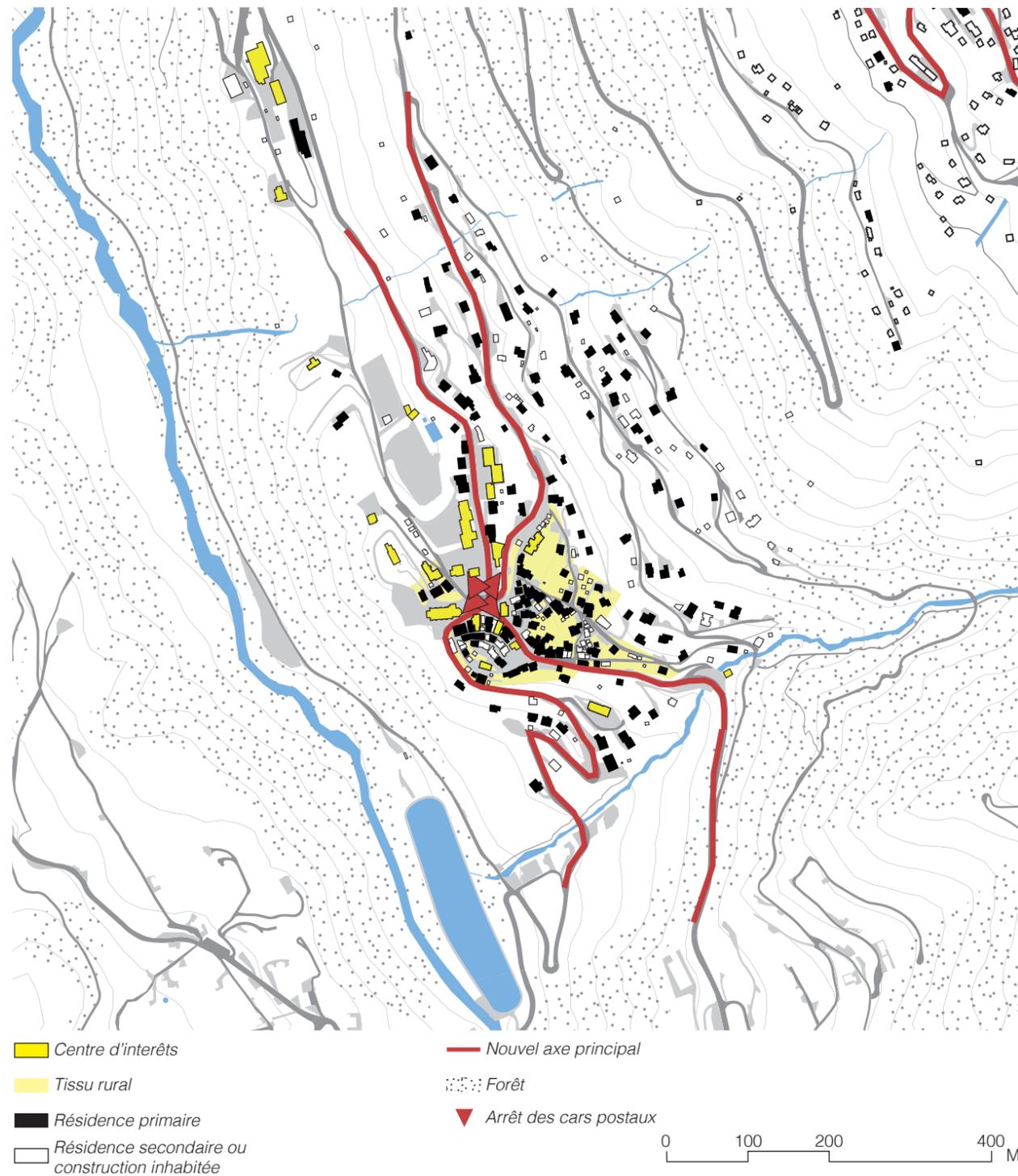
Le village est en quelque sorte devenu un intermédiaire entre la plaine et la station touristique de Zinal.

Les habitations construites après les années 1960 se sont développées à l'extérieur du noyau du village et ont permis au village de garder son caractère agricole. Cependant, le centre d'Ayer est composé majoritairement de résidences secondaires, ce qui lui a fortement réduit la vie locale.



Fig. 70 - Champs agricoles remplacés par des places de parc non utilisées en basse saison.

Fig. 71- Vissoie - problématiques.



Vissoie : Les problématiques

Par sa situation géographique au centre du Val d'Anniviers et par la consolidation routière, Vissoie devient un noeud routier qui divise le tissu rural.

La place centrale du village se situe entre les services (Poste, banques, cafés), le vieux Bourg et l'Eglise. Elle représente le noeud principal de cette vie locale, car elle devrait être un élément rassembleur au lieu que séparateur entre les différentes parties dont est constitué le village.

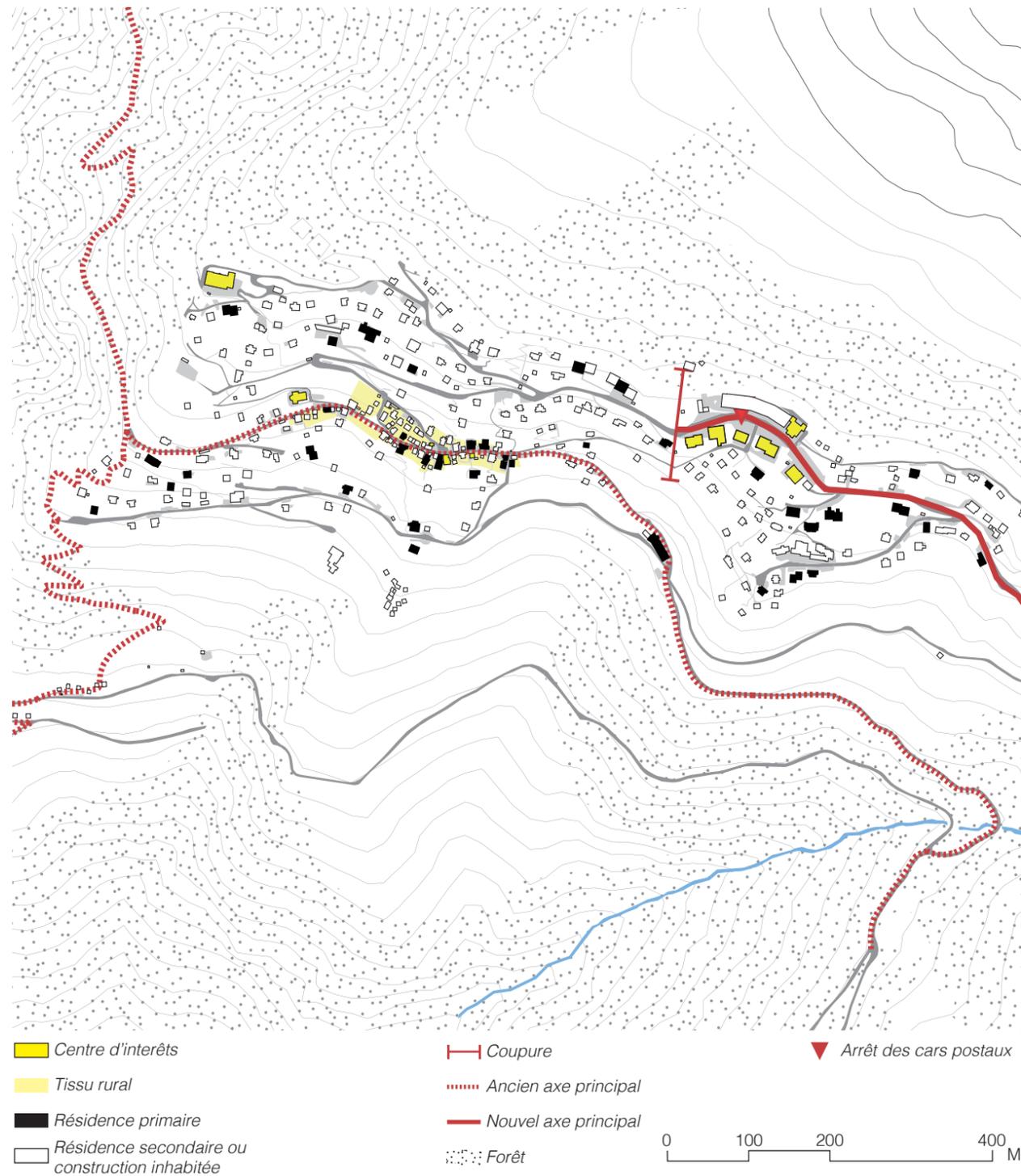


Fig.72 - Place centrale de Vissoie et infrastructures routières, 2005.



Fig.73 - Ancienne place, 1950-1959.

Fig. 74 - Chandolin - problématiques.



Chandolin : Les problématiques

«Mais quel plaisir de remonter le samedi pour le week-end et les vacances scolaires. Avec l'arrivée des touristes, les gens vivaient mieux. Chandolin continua sur sa lancée grâce à des habitants motivés et devint une station d'hiver et d'été, celle que vous aimez aujourd'hui et que j'habite encore. (Huguette Epiney)»⁴⁶

L'industrie touristique recherche la facilité de l'accessibilité et les modifications des tracés ou des chemins muletiers ont fait apparaître des problématiques. Autrefois, situé pour rejoindre le noyau central depuis Soussillon ou Fang, le chemin de muletier est devenu infrastructure routière arrivant depuis Saint-Luc, situé au Sud-Est.

Ainsi, l'entrée du village s'est modifiée en développant un nouveau centre où sont attachés les services, ce qui a scindé le village en deux parties.

De plus, le lien entre les deux centres - ancien et nouveau - est fait de résidences secondaires, cherchant la belle vue, ce qui provoque un vide dans la vie locale pendant la basse saison.

C'est 2500 lit pour 119 habitants à l'année, 2000 lits en résidence secondaire, 379 lits marchants représentant 22'242 nuitées à l'année, ce qui correspond à 2 mois complet sur une année.

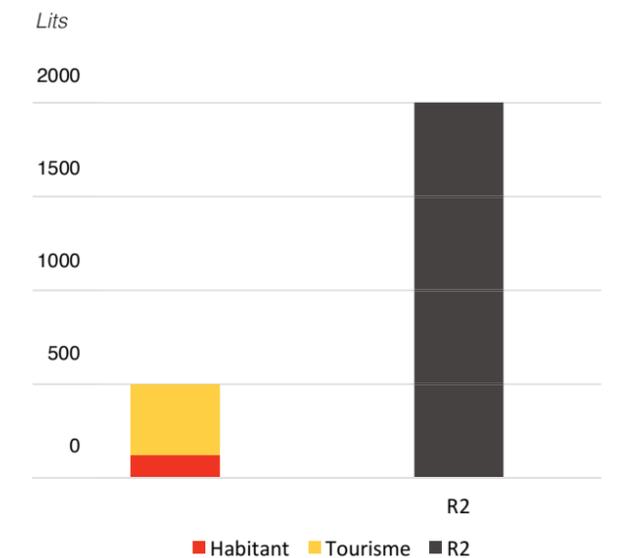
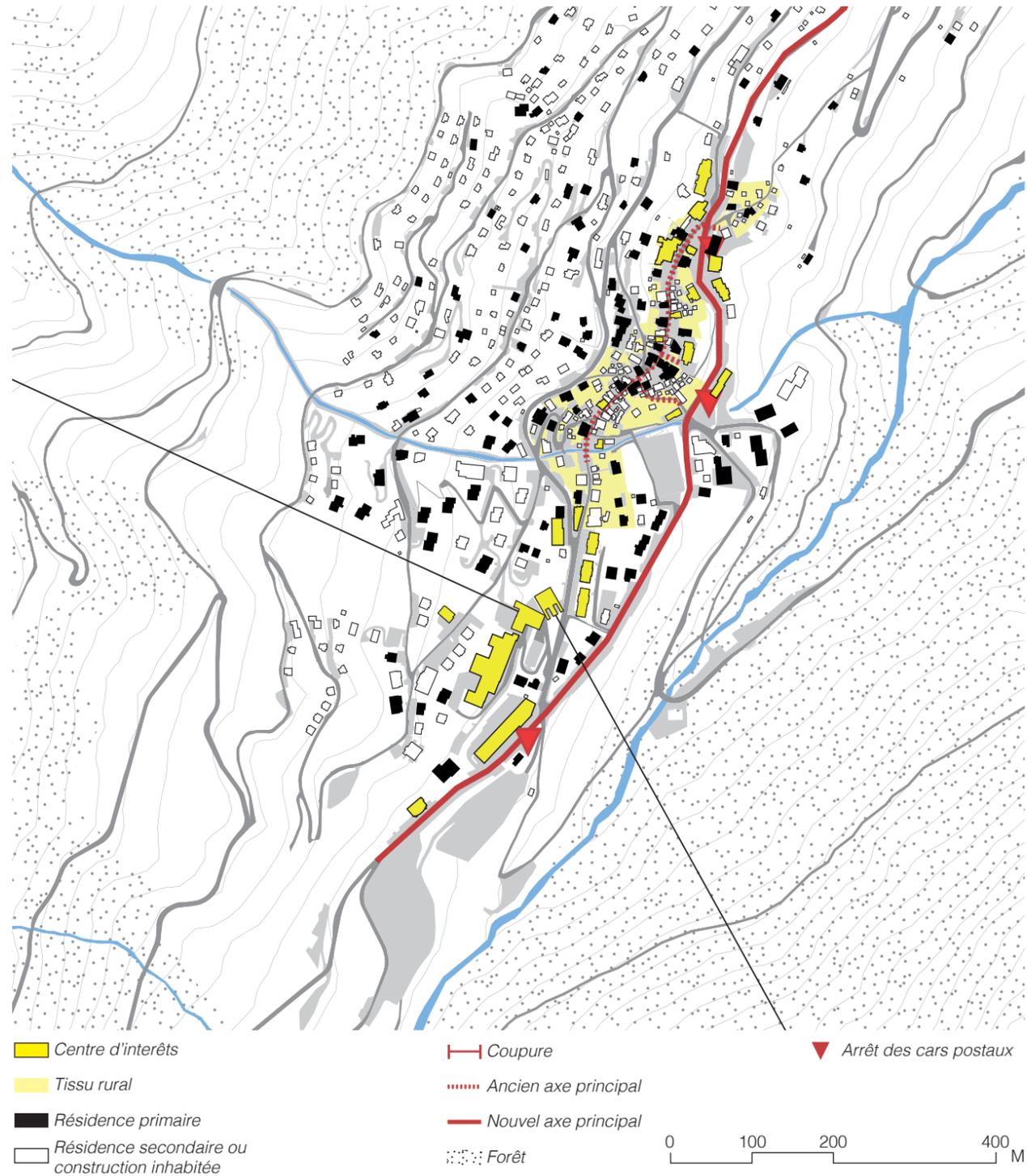


Fig. 75 - Taux de résidences secondaires (R2), 2014.

⁴⁶ AA. VV., *Anniviers, parcours historiques*, cit., p.184.

Fig. 76 - Grimentz - problématiques.



Grimentz : Les problématiques

La construction du barrage de Moiry a pour conséquence la construction de la nouvelle route de Sierre à Moiry, qui a été refaite pour pouvoir accueillir des camions (début en 1954).

Cette nouvelle infrastructure routière et le remaniement parcellaire se remplissent de fonctions économiques ainsi que de nouveau bâti aux alentours du noyau central.

« Les caves blanches (anciennes caves communautaires et actuels monuments de Grimentz) ont été construites en 1850... (...). Elles sont néanmoins devenues un des emblèmes de Grimentz, et se trouvent sur de nombreuses cartes postales. »⁴⁷

« En 1960, on (avec la société de développement du village) a décidé de protéger 25 raccards ; de toute transformation, aussi bien l'apparence que l'affectation. »⁴⁸

En lien avec la sauvegarde des raccards, le noyau du village a perdu sa fonction de maintenir la vie locale, car elle a été déplacée pour être en contact avec la nouvelle route.



Fig. 77 - Caves blanches, raccards, territoire en lien.



Fig. 78 - Caves blanches, raccards, nouvelle route, 2015.

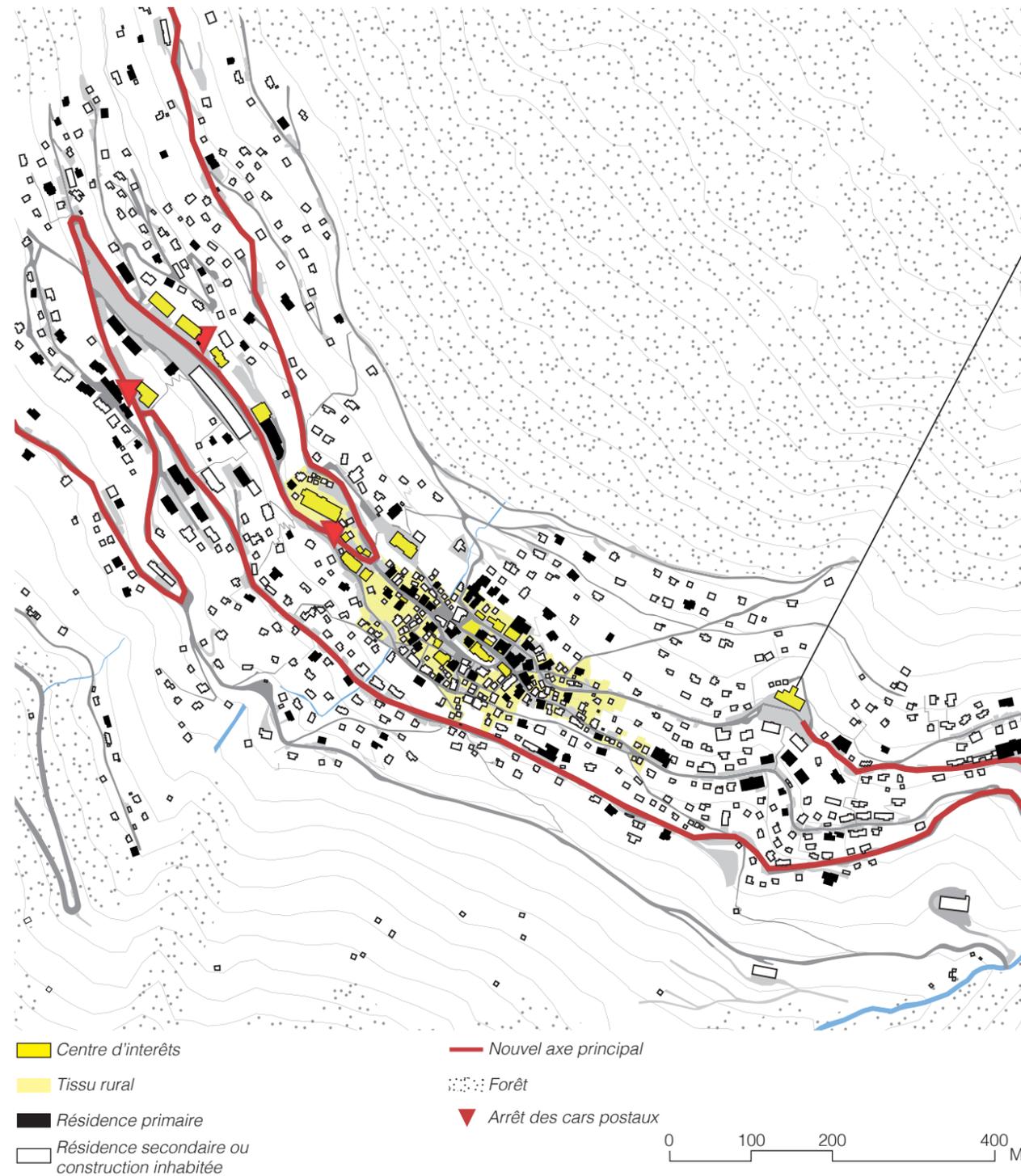


Fig. 79 - Grimentz, nouvel et ancien axes, 2014.

⁴⁷ Amélie Vouardoux, *Grimentz et sa Bourgeoisie*, cit., p.28.

⁴⁸ Entretien avec Lucien Epiney du 23 novembre 2017.

Fig. 80 - Saint-Luc - problématiques.



Saint-Luc : Les problématiques

Le centre du village a gardé sa fonction au sein de la vie locale grâce au plan d'urbanisme développé après les incendies (1845 et 1858).

La structure villageoise du noyau n'a pas pu accueillir de nouvelles fonctions comme les services communaux ou le départ des remontées mécaniques. Le lien entre les différents centres n'a pas été créé, ce qui a détruit cette unité et a marqué l'extension du bâti.

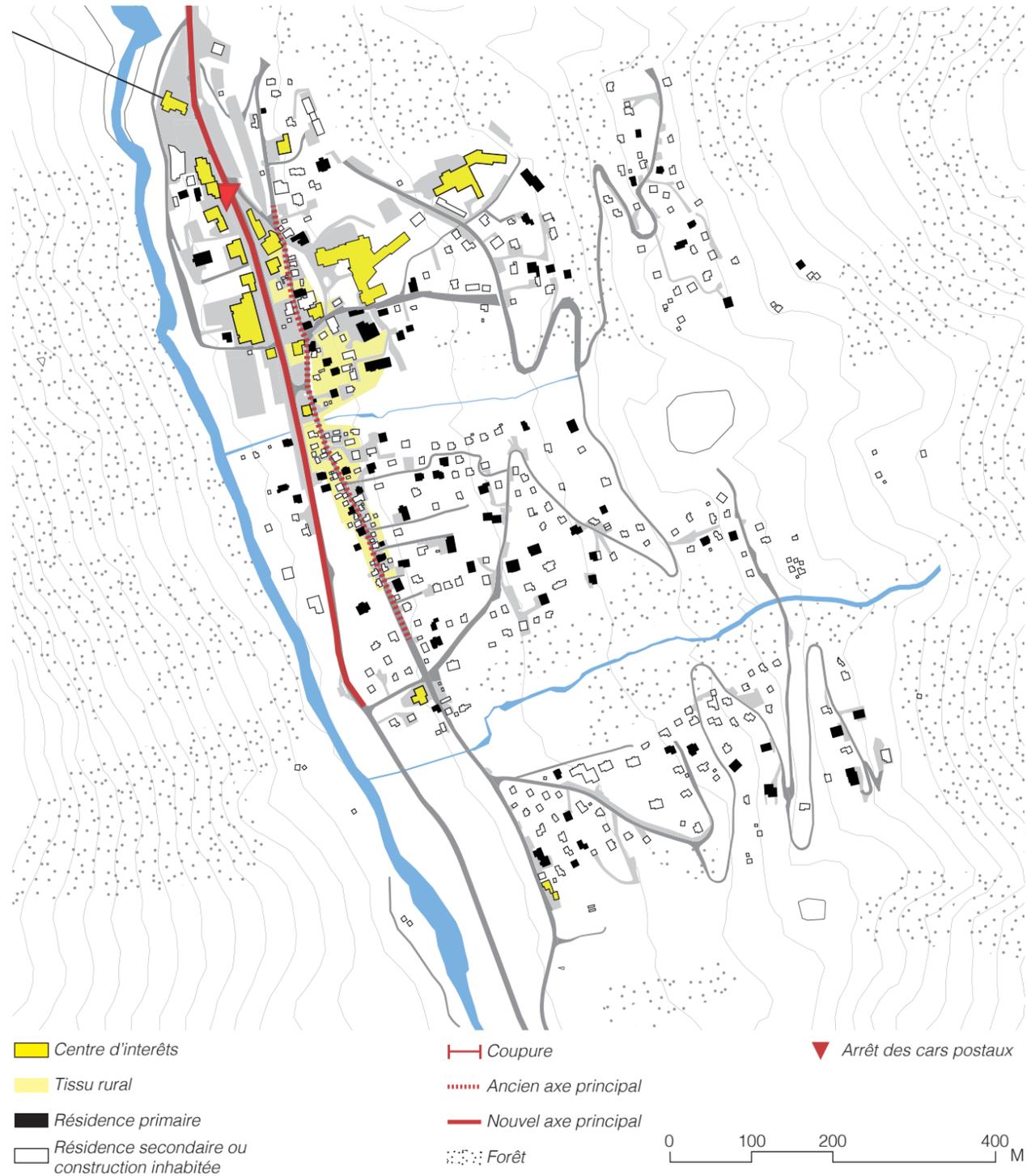


Fig. 81 - Saint-Luc, place centrale, 1989.



Fig. 82 - Saint-Luc, place centrale, 1909.

Fig. 83 - Zinal - problématiques.



Zinal : Les problématiques

Zinal est confronté à la menace constante par des catastrophes naturelles tels que les avalanches ou les éboulements. Le village est marqué par des couloirs de protection et doit donc se développer sur le versant Est de la vallée.

Chaque zone, occupée par des pâturages, a son lien avec cet ancien axe qui comporte actuellement des résidences secondaires. Son rôle a influencé la structure de village-mayen de sorte qu'aucune place n'a été créée et il n'existe pas de vie locale le long de cette rue.

La politique de développement de Zinal a voulu créer un nouvel axe parallèle accueillant les grandes infrastructures et répondant à la demande du tourisme de masse. La nouvelle route parallèle a rempli les fonctions manquantes comme les services et les espaces communautaires décalant le centre à l'entrée du village.

Le lien entre ces deux axes est resté faible, voir inexistant.



Fig.84 - Village de Zinal - zone liée aux catastrophes naturelles.



Fig.85 - Village de Zinal - espace touristique.



Fig.86 - Village de Zinal - espace local.

4. CONCLUSION



Fig.87 - Place centrale de Vissoie, 1950-59.

La question du projet - le scénario pour la mutation du territoire en crise des villages

Notre analyse des dynamiques socio-économiques et culturelles du Val d'Anniviers depuis 1864 à nos jours est orientée à la compréhension des mutations auxquelles est confronté le tissu bâti historique, notamment l'habitat et les établissements ruraux. Une étape majeure marque en 1950 une importante rupture de ce tissu avec l'accélération des activités touristiques qui engendre une considérable reconversion de certains sites vers cette florissante industrie. Cette rupture, comme nous l'appelons ici, a en outre affaibli les liens communautaires qui régissent encore, à cette date, certains villages qui subsistent, avec difficulté, grâce à l'agriculture. La modernité, ou plutôt, une vision peut-être locale, traduite à l'aide de modèles stéréotypés, peu regardants et aux meilleures exemples d'architecture moderne et au contexte dans lequel ils sont appliqués, modifie notablement l'appréhension que les communautés locales se font, désormais, du territoire qu'elles habitent. Nous relevons deux aspects majeurs : le territoire se transforme de terre cultivable et, d'une certaine manière, aussi culturelle en une surface homogène sur laquelle le bâti rural historique trouve difficilement ses raisons, et la communauté, la vie communautaire, cède le pas à l'atomisation sociale qui célèbre l'individu. Cette autonomisation se répercute dans les mutations du bâti où les faits construits individuels sont lus et interprétés sans tenir compte de l'ensemble qu'ils contribuent à former.

Il convient de relever, toutefois, que, malgré avoir contribué à l'abandon d'une partie des constructions rurales historiques, l'industrie touristique et ses retombées positives sur d'autres activités ont garanti la survie et la croissance de certains villages de la vallée plus en lien avec les domaines skiables. Mais cette dynamique a aussi poussé ou, tout du moins, elle a constitué une bonne excuse pour certains administrateurs locaux qui n'ont pas hésité à surclasser certaines parcelles agricoles en terrains constructibles pour faire place aux nouvelles infrastructures touristiques. Cette

pratique contribue donc à l'éclatement de la morphologie du tissu rural dont les limites originelles sont de plus en plus compromises. À cela s'ajoute la demande de réaffectation des bâtisses rurales en d'autres types fonctionnels comme l'habitation, alors qu'elles avaient été construites pour remiser bétail et récolte des fruits de la terre. C'est ainsi installé un double décalage ou, plutôt, décollement : le village, ce qui constitue sa matière originelle, du territoire, et les constructions, prises singulièrement, de la forme du village. Nous pourrions ajouter que les phénomènes plus globaux, leur économie et les modifications socio-culturelles engendrées, prennent le dessus sur les activités qui se veulent produites et consommées localement. À l'intérieur de ces activités locales s'inscrivent aussi les actions patrimoniales qui jouent, cependant, des deux cordes : promouvoir globalement pour construire localement, mais cela à quel risque ? Muséifier pour conserver ou transformer pour continuer à habiter ces lieux ? Existe-t-il une alternative qui serait en mesure à la fois de transformer, d'habiter et de conserver le bâti historique d'origine rurale ? De respecter une inscription raisonnée des éléments bâtis dans le tissu villageois sans, toutefois, freiner leur transformation ? Tel est l'objectif du présent travail qui abordera dans un deuxième moment l'investigation de cette alternative à travers le projet d'architecture. Un projet qui abordera un site choisi parmi les six villages de l'étude de cas.



Fig.88 - Au dessus de la mer de brouillard, 1980-1989.

Pour aborder le problème il a été choisi d'appuyer le projet sur la formulation d'un thème de fond qui tente de rétablir un lien entre ce qui, plus haut, nous avons défini comme «décollé» : le village du territoire et les constructions du tissu bâti. Pour y remédier ou, tout du moins, pour tenter de formuler un scénario qui soit en mesure d'affronter le problème, nous avons choisi de travailler sur l'espace de liaison entre nouveau et ancien bâti, de requalifier le vide qui les sépare. Il s'agit de redonner du sens à cet espace «entre-deux».

Cet espace, que nous pourrions définir de liant, contribue de manière considérable, sinon fondamentale, à la construction du territoire. Notre analyse du territoire du Val d'Anniviers a permis de faire ressortir différents «types» villageois. Nous rappelons ci-dessous une synthèse de cette classification et des caractéristiques propre à chaque village.

Les villages bourgeoisiaux à vie locale :

Ayer

C'est un village caractérisé par une population en décroissance. Dans une intention de redynamiser sa vie locale, certaines bâtisses autour du vide central (au-dessus de l'Eglise) devraient devenir des éléments collectifs ou communautaires. Le but est d'atténuer l'importance et le développement des services le long de la route cantonale.

Vissoie

Devenu le centre de la vallée, ce village, regroupant des fonctions importantes et absentes dans les autres villages comme l'école ou le centre médical. La plus grande problématique est l'utilisation de cette ancienne place centrale, devenue nœud routier. L'idée de travailler sur cet espace et sur le bâti en contact permet de créer des nouveaux services connectés au reste de la vallée par le transport public.

Les villages bourgeoisiaux touristiques :

Chandolin

Situé à plus de 2000 mètres d'altitude, ce village est fortement séparé du reste de la vallée par le temps impliqué par les transports en communs ou privés. L'aménagement d'un nouveau centre d'activités à l'entrée sud-est du village, en étroite liaison à la principale route d'accès, a créé une forte coupure avec le noyau historique du village. L'idée de redynamiser la partie nord-ouest par un nouvel accès depuis la plaine, une liaison plus rapide, comme un transport câblé, pourrait aider à redonner un équilibre et une liaison entre noyau ancien et nouvelles activités tout en favorisant, non seulement le développement touristique, qui profiterait de cette liaison plus rapide avec la plaine, mais aussi l'établissement d'une population sédentaire en haute comme en basse saison.

Grimentz

Devenu le modèle du village alpin de la vallée que la promotion touristique utilise dans ses différentes formes de communication, Grimentz souffre, toutefois, d'une forte exploitation de son territoire par les activités de loisir. Le noyau historique se structure le long d'une rue où les services sont peu présents, sinon inexistantes. Une succession d'espaces ouverts organise bâtiments publics, comme l'église, habitations et annexes rurales que les promoteurs touristiques et les administrateurs communaux désirent conserver en état tout en y intégrant de nouvelles activités comme l'hôtellerie diffuse qui mitigerait la forte privatisation des habitations en résidence secondaire. L'idée est donc de renforcer cet ancien tracé afin qu'il reprenne sa place structurante qu'il a perdue au profit de la route de contournement en contre-bas du noyau historique.



Fig.89 - Saint-Luc, 25 janvier 2017.

Les villages bourgeoisiaux touristiques (suite) :

Saint-Luc

Ce village souffre de l'atomisation du centre historique en différentes entités décentralisées qui tentent un regroupement fonctionnel des activités, comme l'hôtellerie, les services publics à la population ou les commerces. À cette fragmentation des activités correspond la cassure du bâti historique que sa réorganisation autour de nouveaux espaces de connexion, comme d'existants, pourrait lui redonner la centralité perdue et ainsi conjuguer attrait touristique et vie locale à l'intérieur d'un même tissu.

Le village mayen-touristique :

Zinal

Village tourné principalement vers l'offre touristique, la structure du noyau historique est, toutefois, bien préservée. La forme du village, sa dimension et son inscription territoriale ont contribué à cet état de fait. Les constructions du nouveau bâti se sont juxtaposées à l'ancien sans l'endommager outre mesure, mais, aussi, sans trouver un lien structurant pour le nouvel ensemble ainsi créé. Il est ici question de travailler sur l'espace «entre-deux» qui détermine cette juxtaposition afin de rétablir un solide lien unitaire en mesure d'intégrer le bâti aux différentes raisons qui en régissent les fonctions, de la plus touristique à la plus locale.

Chaque village a donc été construit selon une dynamique qui lui est propre bien que l'économie qui en régissait la structure était, en origine, commune. Mais la conformation du territoire a fait en sorte que la structure du bâti ait pris pour chacun d'eux des formes différentes tout en étant construites à l'aide de quelques types bâtis semblables d'un village à un autre. Avec la modernité ces types se sont multipliés et les moyens à disposition pour les construire aussi, ce qui a changé les formes d'appréhension du bâti et du territoire sur lequel il s'inscrit. Le thème que se propose d'aborder le présent projet tente d'investiguer cette rupture à travers sa re-composition en s'appuyant sur ce qui sépare et lie à la fois, entre ancien et nouveau bâti.

5. BIBLIOGRAPHIE

Thomas Antoniotti et Marie-Claude Morand, *Mutations touristiques contemporaines. Valais 1950-1990*, Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie, Sion, 1993

Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, *Définition des options de développement*, 2017

Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais. Forges, foulons et fours à pain. Des bâtiments et une société en transformation*, Tome 3.2, Société suisse des traditions populaires, Bâle, 2011

Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais. Le pays. La construction en bois, la maison d'habitation*, Tome 1, Société suisse des traditions populaires, Bâle, 2011

Werner Bellwald, Christophe Valentini, Benoît Coppey, Lothar Ambord, *Mutations du bâti de la vie rurale. Un guide pour la conservation ou la transformation de greniers, raccards, granges et écuries*, Patrimoine Suisse section Valais romand, Viège, 2012

Nicola Braghieri et Patrick Giromini, *Raccards, greniers et granges-écuries. Réflexion sur le bâti rural valaisan*, EPFL LAPIS, Lausanne, 2017

Paul de Chastonay, *Au Val d'Anniviers*, Edition de l'oeuvre Saint-Augustin, Saint-Maurice (Valais), 1939

Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, Chapelle-sur-Moudon, 2000

Bernard Crettaz, *Le Curé, le promoteur, la vache, la femme et le président. Que reste-t-il de notre procession ?*, Editions Porte-Plumes, Ayer, 2008

Bernard Crettaz, *Nomades et sédentaires dans le Val d'Anniviers*, Editions Grounauer, Genève, 1979

Roger Diener, Jacques Herzog, et Autres., *La Suisse, un portrait urbain*, Birkhäuser, Bâle, 2005

Symphorien Florey, *Légendes et Réalités du Val d'Anniviers*, Atelier Monographic, Sierre, 1974

Léon Monnier, *Les hauts pâturages de l'été. L'alpage de la Lée sur Zinal*, Editions Monographic, Sierre, 1982

André Pont, *Le 'bon' vieux temps au Val d'Anniviers (Suisse)*, Editions Arts graphiques Schoechli, Sierre, 1981

André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984

Daniele Regis, Valeria Cottino, Dario Castellino, Giovanni Barberis, *Costruire nel paesaggio rurale alpino. Il recupero du Paralup, luogo simbolo della Resistenza*, Fondazione Nuto Revelli onlus, Mondovì, 2007

Aldo Rossi, Eraldo Consolascio, Max Bosshard, *La costruzione del territorio. Uno studio sul canton Ticino*, Fondation Ticino Nostro, Lugano, 1979

François Ruegg, *Les maisons bourgeoises dans l'espace traditionnel annivierd (Suisse)*, Etudes rurales, 1981

Hugues Sommer, *Chandolin. Préface de Weber-Perret*, Editions Monographic, Sierre, 1977

Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008

Christophe Valentini, «*Un lieu...une architecture*» dans «Patrimoine Suisse. Section Valais Romand», Sion, 2011

Amélie Vouardoux, *Grimentz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimentz, 2012

AA. VV., *Anniviers, parcours historiques*, Editions Monographic, Sierre, 2014

AA. VV., *Récits, contes, et légendes du Val d'Anniviers*, Editions à la Carte, Sierre, 1998

6. RÉFÉRENCES ICONOGRAPHIQUES

- Figure de couverture : photo Steve Tinguely, 2015
- Figure 1 : Hugues Sommer, *Chandolin. préface de Weber-Perret*, Editions Monographic, Sierre, 1977, p.44
- Figure 2 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 3 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 4 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 5 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 6 : chiffres Valais Tourisme, vacances scolaires européennes, 2015-2018
- Figure 7 : Symphorien Florey, *Légendes et Réalités du Val d'Anniviers*, Atelier Monographic, Sierre, 1974, p.246
- Figure 8 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 9 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.65
- Figure 10 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.63
- Figure 11 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 12 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.91
- Figure 13 : Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, 2000, p.103
- Figure 14 : Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, 2000, p.99
- Figure 15 : Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, 2000, p.56
- Figure 16 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 17 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 18 : Amélie Vouardoux, *Grimetz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimetz, 2012, p.12
- Figure 19 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/15479>
- Figure 20 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.116
- Figure 21 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 22 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/22477>
- Figure 23 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/15130>
- Figure 24 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 25 : Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais. Le pays. La construction en bois, la maison d'habitation*, Tome 1, Société suisse des traditions populaires, Bâle, 2011, p.54
- Figure 26 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 27 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 28 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/49471>
- Figure 29 : photo personnelle 10.01.2018
- Figure 30 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 31 : Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, 2000, p.66
- Figure 32 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.200
- Figure 33 : <http://www.edmond-bille.ch/chando.htm>
- Figure 34 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 35 : Amélie Vouardoux, *Grimetz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimetz, 2012, p.20
- Figure 36 : Amélie Vouardoux, *Grimetz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimetz, 2012, p.19
- Figure 37 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 38 : Amélie Vouardoux, *Grimetz et sa Bourgeoisie*, Bourgeoisie de Grimetz, 2012, p.52
- Figure 39 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 40 : André Pont, *Autrefois les travaux et les jours*, Editions Monographic, Sierre, 1984, p.46
- Figure 41 : Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.31
- Figure 42 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 43 : Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.130-131
- Figure 44 : Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.129
- Figure 45 : Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.13
- Figure 46 : Willy Théler, *Un village en feu. Saint-luc 1845/1858*, Editions «Le Ver Lisant», Sierre, 2008, p.171
- Figure 47 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 48 : Simone Collet, *Le mulet valaisan*, Editions Ketty&Alexandre, 2000, p.37
- Figure 49 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/32610>
- Figure 50 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 51 : Léon Monnier, *Les hauts pâturages de l'été. L'alpage de la Lée sur Zinal*, Editions Monographic, Sierre, 1982, p.31+
- Figure 52 : Léon Monnier, *Les hauts pâturages de l'été. L'alpage de la Lée sur Zinal*, Editions Monographic, Sierre, 1982, p.144+
- Figure 53 : Léon Monnier, *Les hauts pâturages de l'été. L'alpage de la Lée sur Zinal*, Editions Monographic, Sierre, 1982, p.31+
- Figure 54 : chiffres Valais Tourisme, vacances scolaires européennes, 2015-2018
- Figure 55 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
- Figure 56 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 57 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 58 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 59 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 60 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 61 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 62 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 63 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 64 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 65 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 66 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
- Figure 67 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017

Figure 68 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*», 2017
Figure 69 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 70 : photo personnelle 23.09.2017
Figure 71 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 72 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/22239>
Figure 73 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/27834>
Figure 74 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 75 : Anniviers Tourisme, 2014
Figure 76 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 77 : <https://www.valdanniviers.ch/tourisme/poste-caves-blanches.html>
Figure 78 : photo personnelle 23.07.2012
Figure 79 : https://www.swissinfo.ch/fre/skier-%C3%A0-grimentz-zinal_deux-petites-stations-suissees-dans-une-lutte-de-g%C3%A9ants/38127848
Figure 80 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 81 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/4784>
Figure 82 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/19690>
Figure 83 : géodonnées Etat du Valais, *Source: Office fédéral de topographie*» + Commune d'Anniviers, Atelier du Conseil Municipal, Définition des options de développement, 2017
Figure 84 : <https://www.myswitzerland.com/en-ch/zinal.html>
Figure 85 : <http://www.cooperation.ch/site/presse-cooperation/displayImageThumbService/87173/600x400/zinal.jpg?acivCropping=true&multimediaElement=true>
Figure 86 : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a2/Zinal-Vieux_village_%281%29.jpg
Figure 87 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/27834>
Figure 88 : <http://www.notrehistoire.ch/medias/100672>
Figure 89 : Photographie Fred Rothen (Saint-Luc), 25 janvier 2017

GROUPE DE SUIVI

Directeur pédagogique : Mme Paola Viganò
Professeur : M Nicola Braghieri
Maître EPFL : M Patrick Giromini

REMERCIEMENTS

État du Valais, Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA)
État du valais, Service des registres fonciers et de la géomatique (CC GEO)
Commune d'Anniviers
Office du tourisme d'Anniviers
École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)

Mon hameau,

Quand je pense à mon village,
Là-bas au val d'Anniviers,
O liredondé !
Je n'ai plus goût à l'ouvrage ,
Et mon cœur se met à pleurer.

Là-haut, là-haut, c'est mon hameau.
Que le temps me dure,
Parmi la verdure,
De revoir mon hameau.

J'ai descendu à la ville,
Pour chercher à y gagner,
O liredondé !
Mais je n'y suis pas tranquille,
Et j'ai le cœur tout remué.

Là-haut, là-haut, c'est mon hameau.
Que le temps me dure,
Parmi la verdure,
De revoir mon hameau.

C'est bien sûr que par Lausanne,
On est mieux pour s'amuser,
O liredondé !
Quand on est de la montagne,
On ne peut jamais l'oublier.

Mon Hameau, date inconnue
Musique et paroles de Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950)

VAL D'ANNIVIERS

La construction de l'espace entre ancien et nouveau bâti